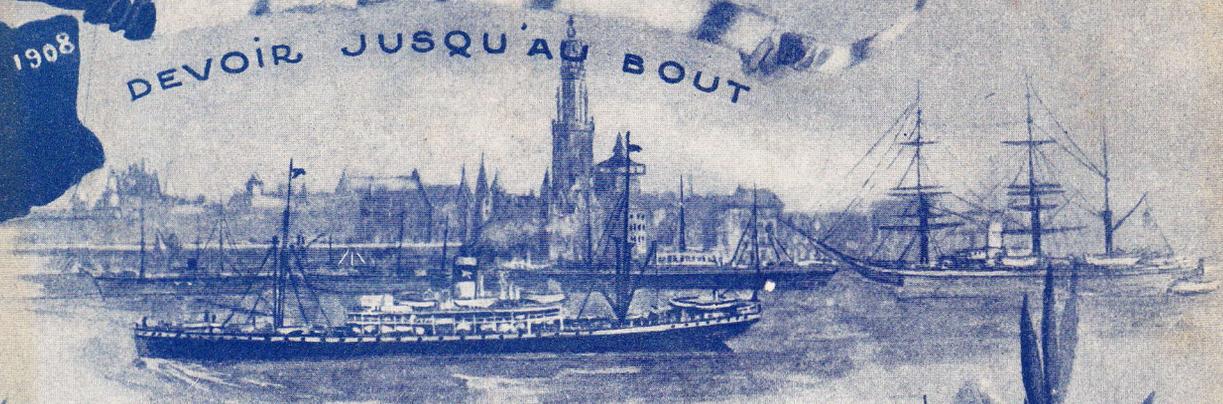


Georcken



DEVOIR JUSQU'AU BOUT



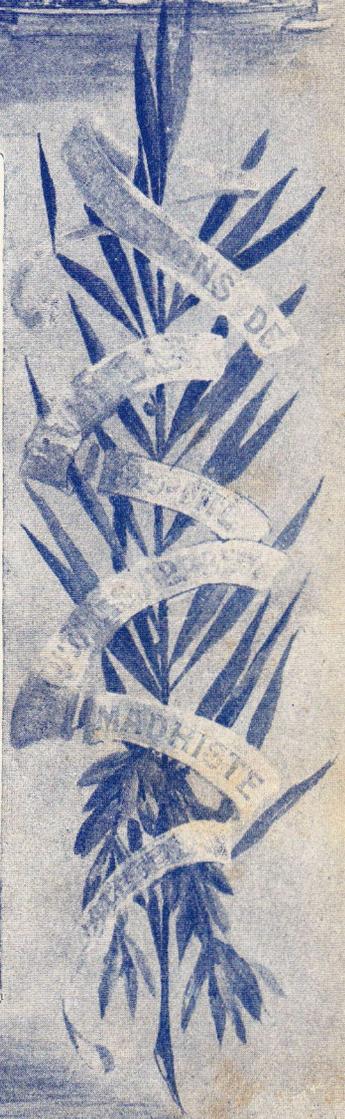
R. P. LOTAR, Léon  
 Volontaire de Guerre  
 Membre du Conseil Colonial et de l'Institut Royal Colonial Belge

---

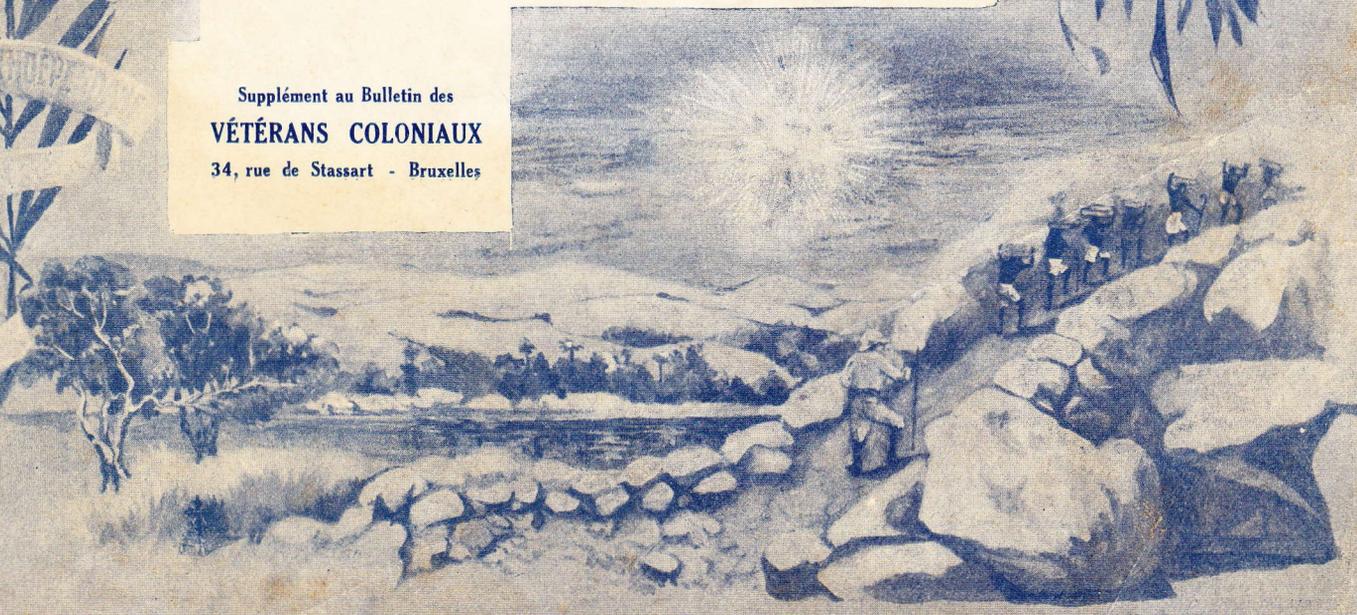
*Les*  
*Volontaires Congolais*

---

Souvenirs de la guerre 1914-1918



Supplément au Bulletin des  
**VÉTÉRANS COLONIAUX**  
 34, rue de Stassart - Bruxelles



R. P. LOTAR, Léon

Volontaire de Guerre

Membre du Conseil Colonial et de l'Institut Royal Colonial Belge

---

# *Les Volontaires Congolais*

---

Souvenirs de la guerre 1914-1918



Supplément au Bulletin des

**VÉTÉRANS COLONIAUX**

34, rue de Stassart - Bruxelles

# Table des Matières

	Pages
Préface .....	5
Chapitre I. — Origine et formation du Corps des Volontaires Congolais .....	7
» II. — La Guerre et la Position fortifiée de Namur : Du 5 au 18 août 1914 .....	16
» III. — Journée du 19 août .....	18
» IV. — Journée du 20 août .....	19
» V. — Journée du 21 août .....	23
» VI. — Journée du 22 août .....	28
» VII. — Journée du 23 août .....	31
» VIII. — Les Trente-Deux .....	41
» IX. — Le Drapeau .....	42
Epilogue .....	45

---

## Table des Illustrations

	Pages
Portrait du Colonel Chaltin .....	7
Groupe du Corps des Volontaires Congolais .....	14
Remise du drapeau sur la place de la gare à Saint-Nicolas .....	15
Mozet, le château .....	21
Mozet, ferme Flahaut .....	21
Mozet, ferme Ringlet .....	21
Quelques « Volontaires Congolais » .....	24-25
Loyers (village) .....	26
Bois de Lives, montée de la route vers Loyers .....	31
Entrée de la route de Lives vers Loyers .....	31
Château de Beaufort à Loyers .....	32
Rochers de Lives (vus de la Meuse, rive Nord) .....	36
Sur la route de Namur à Liège à km. 4,600 : entrée de la route vers Bossimé .....	39
La maison Sizaire .....	39
Endroit où fut enfoui le drapeau .....	40
Carte-route de Liège, du km. 4 au km. 5,100 .....	40
M. Joseph Sizaire et sa petite-fille, fille de M. et Mme Denise Hermal-Sizaire .....	44
Portrait de Denise Sizaire en 1914 .....	44
Photographie du drapeau .....	45
Groupe de Volontaires Congolais en captivité .....	46
Cimetière des prisonniers à Konigsmoor .....	47

*Dans le tumulte des millions d'hommes entrecroisés au cours de quatre années, les épisodes valent-ils d'être soulignés dans l'histoire de la grande guerre?*

*Pourquoi pas?*

*Ils sont le récit des valeurs individuelles, des dévouements de quelques-uns; mais la guerre est faite du rôle obscur et généreux du soldat, autant que des tactiques et des manœuvres de ses grands chefs.*

*A ce titre, le rôle du corps des Volontaires Congolais est un de ces épisodes de 1914 qu'il serait injuste de passer sous silence.*

*Trois cent trente coloniaux que l'obligation du service militaire ne touchait pas — dont la plupart n'avaient jamais servi — dont tous étaient dispensés de prendre ou reprendre les armes au moment de la mobilisation, obtiennent de former un corps spécial dont le commandement est confié à Chaltin. Ils demandent un poste de confiance, qu'on leur accorde sans hésiter. On les dirige sur Namur. Leur rôle est périlleux et, dès lors, éphémère. Il se termine à la chute de Namur, mais il est accompli.*

\*  
\*\*

*La beauté morale du soldat devant l'ennemi n'est pas tout entière dans le sacrifice qu'on lui demande de sa vie, dans l'audace où l'entraînent souvent avec imprudence et témérité le feu de l'action et l'odeur de la poudre. Elle est aussi, et surtout, dans la conscience du danger et le respect, jusqu'au bout, des consignes.*

*Sait-on ce qui se passe en rase campagne — surtout en terrain accidenté et boisé — autour de soi, à cinq ou six cents mètres? Et cependant, il faut tenir sous un feu de l'ennemi dissimulé avec ses grosses pièces d'artillerie et qu'un tir d'infanterie ne peut atteindre! Il faut tenir pour protéger la retraite des autres, au risque de ne trouver bientôt plus aucune issue, aucun sentier pour prévenir l'encerclement.*

*Telle fut la destinée du corps des Volontaires Congolais.*

*Dans les lignes qui vont suivre, nous avons reconstitué, au moyen de tous les renseignements puisés à source sûre (1), l'histoire du corps des Volontaires Congolais.*

*Nous n'ajouterons à ce récit aucune considération, laissant au lecteur le soin de conclure en jugeant si le souvenir des 330 combattants de Chaltin méritait d'être évoqué et de prendre place dans les annales de la défense du territoire en 1914.*

L. LOTAR.

---

(1) 1° Histoire de la Grande Guerre 1914-18, par Gabriel Hanotaux;

2° Défense de la position fortifiée de Namur. (Etat-major général de l'armée belge, Institut cartographique, allée du Cloître, 2, Bruxelles), ouvrage dans lequel nous retrouvons les notes du colonel Chaltin;

3° Notes individuelles des volontaires Laplume, commandant la 1re compagnie, Ray, sous-lieutenant, Leboutte, sergent-major, 1re compagnie, Lotar, sergent-major, 2e compagnie, Van Cauteren, Desmedt, Legros, Ravioli, Colle, Moïsnil et Hardy;

4° Notes communiquées par MM. Lecomte, directeur du Musée de l'Armée, et Closet, directeur au Ministère des Colonies, volontaire de guerre.

# Chapitre premier

## Origine et formation du corps des Volontaires Congolais

Le 3 août 1914, à la nouvelle de l'ultimatum posé par l'Allemagne à la Belgique, l'émotion patriotique fut portée à son comble dans toutes les classes de la société. La capitale était en effervescence. Les anciens militaires — et quiconque même n'avait jamais servi — parlaient de s'enrôler et de prendre les armes, un peu à la manière des volontaires en blouse de 1830.

A Bruxelles, nombreux étaient les anciens coloniaux ou agents en congé de l'administration et des sociétés congolaises.

Quelques-uns émirent l'idée, dans l'après-midi, de faire appel aux « camarades » pour former un corps de volontaires, équipés au besoin à leurs frais, et dont le commandement serait offert à un ancien colonial, vétéran des campagnes d'Afrique.

Le soir du 3 août, le colonel Challin recevait le télégramme suivant :

*Coloniaux vous offrent respectueusement commandement corps volontaires. Espérons daignerez accepter et assisterez réunion demain 8 heures. « Brasserie Flamande ».*

(s) *Coloniaux.*

Les promoteurs de l'appel aux coloniaux étaient Willy Van Cauteren, Albert Baschwitz et Félix Wilmin, tous trois agents de la Compagnie du Kasai.

Le 4 août, le journal « La Chronique » publiait sous le titre **Volontaires Congolais** :

« Aujourd'hui, mardi, à 8 heures du soir, aura lieu à la « Brasserie Flamande », rue Auguste Orts, en face de la Bourse, une réunion des agents de la Colonie, désireux de faire partie du corps des Volontaires Coloniaux. Le colo-

nel Challin prendrait, paraît-il, la tête de ce mouvement. »

A 8 heures, la salle de la « Brasserie Flamande » était comble. Au bureau, avaient pris place le colonel Challin, E. De Keyser, Albert Baschwitz, Félix Wilmin, J. Sauvage, Thélie, Gillard, Willy Van Cauteren. Ce dernier prononça le vibrant discours suivant :

*Messieurs,*

*Notre pays court, en ce moment, les plus grands dangers. Nous sommes attaqués par un ennemi redoutable, mais qui ne nous fait pas peur. Nos frères, nos amis, sont déjà partis pour remplir leur devoir. Nous n'allons pas rester les bras croisés, cette pensée ne nous a même jamais effleurés.*

*Nous marcherons tous comme un seul homme. Les promoteurs du corps des Volontaires Congolais espéraient, en réunissant le plus possible des leurs, démontrer que nous sommes une force sur laquelle on peut compter. Le but est atteint. Nous voici suffisamment nombreux. Nous avons senti de hautes personnalités pour prendre la tête*

*de ce mouvement, et nous y avons réussi. Notre tâche, quant à présent, est de rentrer dans les rangs en simples soldats.*

*Espérons pouvoir aboutir à former un corps indépendant.*

*Avec le Congolais, on peut être assuré qu'il ne marchandra pas l'héroïsme. J'ai le plus grand plaisir, Messieurs, de vous apprendre que l'homme qu'il vous fallait a été trouvé. Celui qui doit être à notre tête, vous l'avez tous deviné : c'est le héros de Redjaf et de la campagne arabe : M. le colonel Challin.*



(Cliché du « Courrier de l'Armée »)

Le colonel Challin

En fin de séance, une délégation fut constituée composée de MM. le colonel Chaltin, E. De Keyser, J. Sauvage, Thélie, Gillard, Van Cau-teren, Baschwitz et Wilmin, pour remplir auprès du Ministre de la Guerre la mission dont « L'Etoile Belge », le lendemain, rendait compte en ces termes :

« **Les anciens Africains offrent leurs services à la Patrie en danger.**

» La séance est ouverte, mardi soir, à la « Brasserie Flaman le », sous la présidence du colonel Chaltin, qui prononce un discours d'un vibrant patriotisme. De nombreuses personnalités prennent également la parole. On évalue à 400 les offres de service. Mercredi, le colonel Chaltin se présentera chez le Ministre de la Guerre et demandera la formation d'un corps spécial qui sera mis à la disposition du pays. Une nouvelle réunion aura lieu mercredi, à midi, à la « Brasserie Flamande ».

Le 5 août, à 9 heures du matin, la délégation se rendait au Ministère des Colonies où M. Renkin approuvait sans réserve la formation du corps des Volontaires Coloniaux, et ajoutait : « Marchez jusqu'au dernier homme. » La délégation se rendit ensuite au Ministère de la Guerre où elle s'aboucha avec le chef de cabinet du Ministère, le colonel Wielemans.

L'offre des coloniaux fut agréée et, le jour même, paraissait au « Moniteur Belge » l'arrêté royal suivant :

#### MINISTERE DE LA GUERRE

*ALBERT, roi des Belges,*

*Nous avons arrêté et arrêtons :*

*Article premier. — Il est créé un corps de Volontaires dénommé « Volontaires Congolais ».*

*Art. 2. — Ce corps aura la composition et la tenue des régiments de ligne.*

*Art. 3. — Le commandement du corps de Volontaires Congolais est confié au colonel Chaltin.*

*Art. 4. — Notre Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté.*

*Donné à Bruxelles le 5 août 1914.*

*(s) ALBERT.*

*Pour le Roi :*

*Le Ministre de la Guerre (s.) de Broqueville.*

\*\*

Dans l'après-midi du 5 août, le colonel Chaltin lançait en province et faisait afficher à Bruxelles les avis suivants :

#### AVIS AUX VOLONTAIRES CONGOLAIS

*Par arrêté royal de ce jour, il est créé un corps de Volontaires dénommé : « Volontaires Congolais ».*

*Les engagements pour ce corps seront reçus aux bureaux de la place de Bruxelles installés à l'Ecole Militaire, rue Léonard de Vinci.*

*Les formalités requises pour l'engagement sont réduites au strict nécessaire.*

*Les volontaires seront dirigés sur le dépôt de Saint-Nicolas.*

*Bruxelles, le 5 août 1914.*

*Le colonel chef de corps,*

*L. CHALTIN.*

#### CORPS DE VOLONTAIRES CONGOLAIS

##### AVIS

*MM. les Coloniaux sont priés de se rendre aux bureaux de la place (Ecole Militaire, rue Léonard de Vinci), munis des pièces nécessaires.*

*S'y engager en spécifiant le Corps des Volontaires Congolais.*

*Ensuite se faire inscrire sur la liste définitive qui se trouve à l'Union Coloniale. . .*

*A défaut, les inscriptions seront prises définitivement à Saint-Nicolas.*

*On peut se rendre au dépôt de Saint-Nicolas, aussitôt l'engagement signé.*

*(5 août 1914.)*

Comme on le voit, cet avis faisait mention d'un bureau d'enrôlement installé à l'Union Coloniale, rue de Stassart. En effet, dès le 4 août, MM. Mahieu, ancien inspecteur d'Etat, et E. De Keyser, directeur général honoraire, avaient décidé de se tenir en permanence à l'Union Coloniale pour y recevoir l'engagement des volontaires conjointement avec le bureau de la place de Bruxelles (1).

\*\*

(1) Ce bureau installé à l'Union Coloniale fonctionna jusqu'au 20 août, date de l'entrée des Allemands à Bruxelles. Il continua, dans la suite, à siéger pour recueillir tous renseignements relatifs à la captivité des volontaires congolais et faciliter les communications entre les volontaires et leurs familles; on peut dire qu'il fut à l'origine de « l'Œuvre du Colis aux prisonniers de guerre congolais » qui, en 1915, s'organisa en France et au Congo à l'initiative de Mme Fernand Lekeux secondée par M. Fernand Lekeux, le capitaine de marine Nikitin, l'ingénieur Duhaut, un des grands blessés du début de la guerre en Afrique.

M. et Mme Lekeux et M. Duhaut ayant regagné l'Afrique et le capitaine Nikitin ayant rejoint l'armée navale russe, l'œuvre fut dirigée à Paris par le colonel Adhémar Daenen et le major Charles Vanhée, tandis que Mme Lekeux en poursuivait elle-même l'extension en Afrique.

Le 6 août, « L'Indépendance Belge » et « L'Etoile Belge » publiaient les articles suivants :

1) « L'Indépendance » du 6 août :

### LES VOLONTAIRES CONGOLAIS

« 500 Congolais se sont réunis mardi soir à la « Brasserie Flamande », et après un discours empreint du plus ardent patriotisme prononcé par le colonel Chaltin, il a été décidé de demander une audience au Ministre de la Guerre afin de pouvoir constituer, avec l'autorisation de ce dernier, un corps de Volontaires Congolais.

» La délégation a été reçue mercredi, à 11 h. 30, par M. le colonel d'état-major Wielemans, chef du cabinet du Ministre, qui a, dès à présent, admis le principe de l'organisation d'un corps spécial, dont la formation se fera à Saint-Nicolas, sous le commandement du colonel Chaltin, qui sera nommé colonel pour la durée de la guerre et proposera au Ministre la liste des cadres et, en général, tout ce qui aura rapport à l'organisation du corps.

» Les coloniaux s'engageront individuellement en spécifiant qu'ils feront partie du corps spécial, qui les versera à Saint-Nicolas. Le gouvernement fournit l'équipement et l'armement. »

2) « Etoile Belge » du 6 août :

### UN CORPS DE VOLONTAIRES COLONIAUX

« A la suite de l'entrevue de la délégation avec le chef de cabinet du Ministère de la Guerre, une réunion a eu lieu mercredi midi, sous la présidence du colonel Chaltin. L'assemblée a reçu communication de la décision du Ministère. Les engagements seront reçus au bureau de la place (individuellement), à l'Ecole Militaire. Munis de leurs pièces d'engagement, les volontaires recevront par voie de convocation leur affectation pour Saint-Nicolas où aura lieu la formation du corps sous le commandement du colonel Chaltin. Les bureaux siègent à partir d'aujourd'hui, à 5 heures, à l'Union Coloniale, rue de Stassart.

» Le corps des Volontaires Coloniaux est définitivement constitué. A l'heure actuelle, il y a environ 350 volontaires qui ont signé leur engagement.

» Beaucoup d'engagés de province demandent des renseignements d'urgence. Ce travail est impossible. On est prié de s'en référer aux communiqués de la presse.

» Pour s'engager, il faut être colonial et aller au bureau de la place (Ecole Militaire) en spécifiant qu'on désire faire partie du corps colonial à Saint-Nicolas. L'équipement et l'arme-

ment sont fournis par le gouvernement, attendu que le corps spécial des Volontaires Coloniaux dépendra d'un corps d'infanterie.

\*

\*\*

Le lendemain, 7 août, « Le Soir » et « Le XX<sup>e</sup> Siècle » publiaient à leur tour les lignes suivantes :

### CORPS DE VOLONTAIRES COLONIAUX

#### Réunion du mercredi à midi

« A la suite de l'entrevue de la délégation avec le chef du cabinet du Ministère de la Guerre, une réunion a eu lieu sous la présidence du colonel Chaltin.

» L'assemblée a reçu communication de la décision du Ministère. Les engagements seront reçus au bureau de la place (individuellement) à l'Ecole Militaire. Munis de leurs pièces d'engagement, les volontaires recevront par voie de convocation leur affectation pour Saint-Nicolas où aura lieu la formation du corps, sous le commandement du colonel Chaltin.

» Le bureau siègera à partir d'aujourd'hui, à 5 heures, à l'Union Coloniale, rue de Stassart.

\*

\*\*

» Le corps de volontaires est définitivement constitué.

» L'arrêté royal paru ce matin au « Moniteur » dit :

« Article premier. — Il est créé un corps de volontaires dénommé « Volontaires Congolais ».

» Art. 2. — Ce corps aura la composition et la tenue des régiments d'infanterie de ligne.

» Art. 3. — Le commandement du corps des Volontaires Congolais est confié au colonel Chaltin. »

» A l'heure actuelle, il y a environ 300 volontaires qui ont signé leur engagement.

» Beaucoup d'engagés de province demandent des renseignements d'urgence. Ce travail est impossible. On est prié de s'en référer aux communiqués de la presse.

» Pour s'engager, il faut être colonial et aller au bureau de la place. »

\*

\*\*

Le 7 août, « La Chronique » et « Le Petit Bleu » annonçaient :

### LES VOLONTAIRES COLONIAUX

« L'état-major du nouveau corps de nos vailants coloniaux reçoit de nombreuses adhésions, et chaque lettre est une touchante et vibrante déclaration de patriotisme.

» Les Congolais qui se sont engagés sont tous d'anciens coloniaux aguerris et endurants qui ont fait leurs preuves en Afrique. Il se trouve parmi eux d'anciens officiers, des sous-officiers, des directeurs de sociétés, des chefs de secteur, des ingénieurs, des géomètres, des médecins; bref, des coloniaux ayant occupé toutes sortes de fonctions en Afrique. Tous n'ont qu'un seul désir, défendre la patrie. Tous s'engagent comme simples soldats de 2<sup>e</sup> classe.

» Certes, plusieurs d'entre eux n'ont jamais servi; mais l'ardent désir de défendre le pays envahi suppléera à leur ignorance du métier des armes.

» D'ailleurs, la plupart de nos coloniaux sont d'adroits chasseurs et d'excellents tireurs.

» Nul doute que tous les Congolais résidant en Belgique ne se feront un devoir de se joindre à leurs frères africains. »

\*\*

« L'Etoile Belge », de son côté, écrivait le même jour :

#### LES VOLONTAIRES CONGOLAIS

« Les volontaires congolais sont partis dès jeudi matin par groupes, et au fur et à mesure de leur inscription d'engagement Les volontaires qui n'ont pas attendu la formation du corps et qui se sont déjà engagés dans d'autres régiments peuvent demander à permuter, même les anciens Congolais qui, en ce moment, sont encore en activité de service » (1).

\*\*

Ces journaux terminaient leurs articles en annonçant que le colonel Oswald Allard, du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de la garde civique de Bruxelles, venait d'offrir au corps des volontaires dont Chaltin prenait le commandement, le drapeau que Léopold I<sup>er</sup> avait remis en 1842 à la 2<sup>e</sup> légion de la milice citoyenne de la capitale.

#### UN DRAPEAU POUR LA LEGION CONGOLAISE

« Le colonel Allard vient d'offrir au colonel Chaltin un emblème pour nos vaillants africains. C'est le drapeau frangé d'or et surmonté du lion de Belgique qui fut le premier porté à Bruxelles par un corps de la milice citoyenne (2<sup>e</sup> légion, 1842 à 1856).

» On sait que le colonel Allard, grand admirateur de l'œuvre congolaise, s'est beaucoup

occupé du monument à élever en l'honneur des Coloniaux morts au Congo. Une somme de 300,000 francs fournie presque entièrement par lui a été réunie par ses soins pour ce monument, qu'on élève en ce moment au parc du Cinquanteaire. »

\*\*

Le geste du colonel Allard était accompagné de la lettre suivante à l'adresse personnelle du colonel Chaltin :

*Mon colonel,*

*Vous formez un corps de volontaires coloniaux dont vous prenez le commandement. Vous mènerez vos hommes au combat pour la défense et l'intégrité du territoire. Vous et vos hommes vous conduirez en héros. Il vous faut un emblème qui, au sein du combat, représentera la Patrie : je vous l'offre!*

*C'est le drapeau frangé d'or et surmonté du lion Belgique qui fut le premier porté à Bruxelles par un corps de la milice citoyenne — 2<sup>e</sup> légion, 1842 à 1856. — En 1858, il fut remplacé par le drapeau officiel frangé d'argent et remis à la garde par le Roi Léopold I<sup>er</sup>.*

*Le drapeau que j'offre à votre corps sera, après avoir été illustré par votre vaillance et rendu ainsi doublement historique, remis par mes soins au Musée de l'Armée.*

*Veuillez agréer, mon colonel, les assurances de mes sentiments distingués et de mes vœux patriotiques pour la gloire du corps d'élite constitué par vos soins.*

(S.) Colonel ALLARD,  
17, rue de la Sablonnière,  
Bruxelles.

\*\*

A cette lettre, le colonel Chaltin avait répondu en ces termes :

*J'ai reçu, avec la plus vive satisfaction, la lettre par laquelle vous voulez bien mettre à la disposition du corps des volontaires congolais l'ancien drapeau de la 2<sup>e</sup> légion. Je ne saurais trop vous témoigner ma reconnaissance pour l'honneur que vous nous faites, mon colonel, et vous prie de noter que j'enverrai demain, 8 courant, dans la matinée, MM. Dejaer et Bouvier pour prendre possession du drapeau en mon nom. Je regrette vivement de ne pouvoir le faire moi-même, étant absorbé par les exigences de l'organisation du corps.*

*Veuillez agréer, mon colonel, l'expression de mes sentiments les plus reconnaissants et les plus distingués.*

(S.) L. CHALTIN.

\*\*

(1) Bien que se répétant l'un l'autre, nous avons tenu à reproduire ici, à titre documentaire, ces articles de la presse bruxelloise, à l'occasion de la formation du corps des Volontaires Congolais.

Le 8 août, MM. Dejaer et Bouvier prenaient possession de l'ancien drapeau de la 2<sup>e</sup> légion et d'une dernière lettre qu'adressait à Chaltin le colonel Allard.

*Mon cher colonel,*

*Simplement et sans phrases, je remets entre vos mains le drapeau aux couleurs nationales, un morceau de la Patrie. Il montrera à vos braves le chemin du danger et de la Victoire.*

*Il reviendra glorifié.*

*Avec mes meilleurs vœux, je vous serre cordialement la main.*

(S.) Colonel ALLARD.

\*\*

A Saint-Nicolas (Waes), les journées du 6 au 16 août se passèrent à équiper les volontaires, à se livrer à quelques exercices de tir, à des manœuvres, à organiser les cadres.

Le corps des Volontaires Congolais était cantonné à l'établissement des Frères Hiéronymites, rue Neuve.

Au cours de ces premières journées, tous indistinctement étaient simples soldats.

« Ceux des volontaires, écrit Willy Van Cauteren (« La Guerre et la Captivité », p. 16) qui avaient été officiers et ceux qui permutaient de l'armée déposaient leurs galons pour se mettre dans les rangs comme soldats de 2<sup>e</sup> classe...

» On remarquait ceux revenus du Congo par le dernier bateau rentré à Anvers le 26 juillet.

» Il y avait des célibataires, des mariés et des « vieux de la vieille » trop âgés pour faire partie de l'armée active, mais qui voulaient témoigner qu'ils avaient toujours bon pied, bon œil...

» Le corps se composait d'un amalgame de fonctionnaires, de directeurs de sociétés, tous gens occupant ou ayant occupé des situations en vue dans la colonie.

» On voyait un consul général, un chef de division aux chemins de fer et son fils, trois substituts, un ancien capitaine de l'armée coloniale, des ingénieurs, des chefs de secteurs, des directeurs de compagnie, deux capitaines de vapeur, etc., dont certains avaient encore droit à d'anciens grades à l'armée, être simples soldats; deux inspecteurs, un ancien capitaine-commandant, des lieutenants, deux commissaires de police, être caporaux; un directeur de société, d'anciens officiers être nommés sergents, et deux directeurs aux Finances et à l'Intérieur, simples sergents-majors. »

Le Ministère avait versé au corps les anciens légionnaires qui étaient trop peu nombreux pour former un corps spécial.

\*\*

Dès le 10 août, l'organisation du corps était achevée et la répartition des volontaires en compagnies et en pelotons était définitivement arrêtée.

\*\*

### ETAT-MAJOR DU C. V. C.

Colonel : Chaltin, L. N.  
 Porte-drapeau et officier payeur : Sous-lieutenant Fays, Henri.  
 Sous-lieutenant : Thélie.  
 Médecin : Daniel.  
 Aumôniers : R. P. Van Uytven, R. P. Kenis.  
 Adjudant : Sauvage, Jules.  
 Sergent-major secrétaire : Bouvier.  
 Chef automobiliste : Fivé.  
 Automobilistes : Vandermaesen (vaguemestre), Desmedt, Siersack.  
 Motocycliste : Gustin.  
 Pionniers : Lambotte, Devaux Florquin, Ravioli, Malengrau.  
 Infirmier : Vandé Wiele (chargé du ménage de la troupe).

#### 1<sup>re</sup> COMPAGNIE

Capitaine-commandant : Laplume.  
 Sergent-major : Leboutte.  
 1<sup>er</sup> sergent : Dierickx.  
 Sergent-fourrier : Snollaerts.  
 Clairon : De Permentier.

#### 1<sup>er</sup> peloton

Lieutenant Nagels.  
 1<sup>re</sup> section : Sergent Meunier, Etienne.  
 1<sup>re</sup> escouade : Caporal Wilmin.

Volontaires : Nicolay,  
 Achtergael,  
 Leys,  
 Roeder,  
 Haemer,  
 Groetaers,  
 Vander Smissen,  
 Lory,  
 Pauly, Fernand,  
 Van Rieth,  
 Pasteur,  
 Lorent.

2<sup>e</sup> escouade : Caporal Van Cauteren.

Volontaires : Parys,  
 Lefebure,  
 Stamane,  
 Janssen, F.,  
 Lauwers,  
 Van Leu,

Volontaires : Bertrand,  
Van Sandert,  
Gossart, Ernest,  
Brackman,  
Bonheur,  
Condyts,  
Valentin,  
Soubre,  
Keymolen,  
Teugels.

2<sup>e</sup> section : Sergent Gaspard.

1<sup>re</sup> escouade : Caporal Lepinois.

Volontaires : Lange,  
Priem,  
Lemaire,  
T'Hoën,  
Collignon,  
W'terwulghe,  
Poncelet,  
Ceuterick,  
Hardy,  
De Backer, L.,  
Vanderborgh,  
Van Rossem,  
Graindorge,  
Bonault,  
Dansart,  
Malingreau.

2<sup>e</sup> escouade : Caporal Denies.

Volontaires : Speck, Emile,  
Jenebelly,  
Vergeynst,  
Penninck,  
Joniaux, Albert,  
Dethière,  
Cerf,  
Christians,  
De Wolf,  
Creten, Georges,  
Paucheum,  
Legros,  
Oger, Philibert,  
Vandeputte  
Merlin.

*2<sup>e</sup> peloton*

Sous-lieutenant : Castelain.

1<sup>re</sup> section : Sergent Wauters.

1<sup>re</sup> escouade : Caporal Dupuis.

Volontaires : Prévinaire,  
De Lamine,  
Schouteten,  
De Lys,  
Declercq,

Volontaires : Remacle,  
Mahy,  
Huysmans,  
Anderson,  
Moens,  
Steinhault,  
Delay.

2<sup>e</sup> escouade : Caporal De Meulemeester.

Volontaires : Tison,  
Gillot,  
De Cremer,  
Kudjuba,  
Van Cleemputte,  
Keyser,  
Vandergracht,  
Torfs,  
Gryspeirt,  
Dubary,  
Ronday,  
Lambert, Louis.

2<sup>e</sup> section : Sergent Xhrouet.

1<sup>re</sup> escouade : Caporal Coens.

Volontaires : Helias,  
Kaise,  
Capelle,  
Buysse,  
Schwind,  
Cabillau,  
Goemans,  
Fronville,  
Van Hamme,  
Luppens.

2<sup>e</sup> escouade : Caporal Gillis.

Volontaires : Marchand,  
Van Cauwenberg,  
Stockaert,  
Bauhon,  
Mahieu,  
Delhaye,  
Cnops,  
Vander Auwermeulen,  
Groppe,  
Colle,  
Moisny,  
Mousny.

2<sup>e</sup> COMPAGNIE

Capitaine-commandant : De Cock, Jacques.

Sergent-major : Lotar, Léon.

1<sup>er</sup> sergent : Van Goitsnoven.

Sergent-fourrier : Vander Elst.

Clairon : Watrin.

*1<sup>er</sup> peloton*

Lieutenant : Vanderslyen.

1<sup>re</sup> section : Sergent Raemakers.

1<sup>re</sup> escouade : Caporal Hoogsvest.

Volontaires : Bertens,  
De Leersnyder,  
Leclercq,  
Noël,  
Van Moer,  
Vanderkeulen,  
Huylebroek,  
Crabeels,  
Menu,  
Oudenne,  
Maillard,  
Caubergs, P.,  
Caubergs, M.,

2<sup>e</sup> escouade : Caporal De Becker.

Volontaires : Rasse,  
Fromès,  
De Ridder,  
Van Opdenbosch,  
Gilson,  
Goethals,  
Engelman,  
Blomme,  
Gadeyne,  
Thirion,  
Groot,  
Geunis,  
Franck,  
Byl,  
Jampsin.

2<sup>e</sup> section : Sergent Paucheum, Edgard.

1<sup>re</sup> escouade : Caporal Walravens.

Volontaires : Van Kerkhoven,  
Helin,  
Hautmont,  
Francquen,  
Panda Farnana,  
Finoulst,  
Jossuyn,  
Magin,  
Moen,  
Paulus,  
D'Hondt,  
Maréchal,  
Fabre,  
De Vylder.

2<sup>e</sup> escouade : Caporal Van Parys.

Volontaires : Bouchat, Armand,  
Tourneur,  
Van Neyen,  
Affenaert,  
De Bels,

Volontaires : Verhaeghe, P.,  
Villers,  
Onghena,  
De Brassine,  
Dufresnoy,  
Vande Abeele,  
Goovaerts,  
Steenwegen,  
Huwaert,  
Verhaeghen, C.

*2<sup>e</sup> peloton*

Sous-lieutenant : Ray.

1<sup>re</sup> section : Sergent Bouchez.

1<sup>re</sup> escouade : Caporal Gillain.

Volontaires : Coenaes,  
Vercruysse,  
Boterdael,  
Nicolay,  
Lepage,  
Van Aelbroeck,  
Rodriguez,  
Pelcot,  
Pasteur,  
Daes,  
Ledru,  
Huillery,  
Saive,  
Thumelaire.

2<sup>e</sup> escouade : Caporal Schoot.

Volontaires : De Brandt,  
Vanden Bergen,  
Everard,  
Depreter,  
Oger, A.,  
Herssens,  
Hoverlandt de Bauwe-  
laere,  
De Meyer, P., cycliste,  
Jorissen,  
De Muynck,  
Nachtergael,  
Leemans,  
Deboit.

2<sup>e</sup> section : Sergent Janssens.

1<sup>re</sup> escouade : Caporal Tilkens.

Volontaires : Deurwaerder,  
Moray,  
Farminet,  
Corten,  
Deschamps,  
Van Geersdael,  
Baschwitz,  
Van Gauberghen,  
Visé,  
Saks,

Volontaires : Jacobs,  
Nuyens,  
Blockel,  
Vanden Daele,  
Bruens.

2<sup>e</sup> escouade : Caporal Demol.

Volontaires : Lebrun,  
Hildersen,  
Mahy, Edouard,  
→ Goorden, Maurice,

Volontaires : Rouvroy,  
Carpentier,  
Hanus,  
Wéry, L.,  
Leboutte, R.,  
Blondeel,  
Vander Crasseyen,  
Vertongen,  
Klinkenberg,  
Struys.

\*

\*\*



*Le Corps des Volontaires Congo'ais*

(Cliché du « Courrier de l'Armée »)

Liège venant d'être occupé par les Allemands (1), les Congolais avaient témoigné de leur impatience d'aller au feu, ce qui contraignit le colonel à demander télégraphiquement au Roi de changer la destination du corps, qui était premièrement Anvers, pour aller directement au front, soit à Namur, qui allait subir le siège.

Mais nul parmi les volontaires n'avait connaissance de la destination nouvelle que réservait l'état-major au corps de Chaltin.

Le lundi, 17 août, les deux compagnies, en exercice à la plaine des manœuvres de Saint-

Nicolas, reçurent l'ordre de rentrer au cantonnement et de s'y tenir prêtes à partir, le jour même, pour le front.

A 13 heures, les deux compagnies, quittant leurs cantonnements de la rue Neuve, se rendirent Place de la Gare, où devait avoir lieu, selon communication faite vers midi, remise officielle du drapeau, offert le 6 août par le colonel Oswald Allard.

Sur la place, le corps des volontaires se forma en carré, tandis que la garde civique locale et le corps des pompiers faisaient la haie pour contenir la foule, venue saluer de ses acclamations le départ des volontaires.

(1) Van Cauteren, *La guerre et la captivité*, p. 17.



*La remise du Drapeau sur la Place de la Gare, à Saint-Nicolas (Waes)*

A 2 heures, le colonel Chaltin, accompagné du bourgmestre de Saint-Nicolas, de quelques autorités et du général commandant la place, présenta au corps le drapeau que portait Wilmin, entouré d'une garde d'honneur de quelques vétérans.

Le sous-lieutenant Fays hissa de toute la hauteur de la hampe les trois couleurs qui lui étaient désormais confiées; le clairon sonna, et Chaltin, dans un vibrant discours, exalta l'héroïsme de ceux de Liège et de Haelen. Il annonçait que le corps des volontaires congolais partait pour une destination qu'il ne pouvait encore révéler, mais dont il pouvait dire que la rencontre avec les Allemands y était imminente. « Peut-être, ajoutait-il, même avant d'y atteindre, nous aurons à faire le coup de feu. »

Les autorités de la ville firent des vœux pour le succès des armes du corps des volontaires congolais qui s'en allait vers l'inconnu, et, la cérémonie terminée, au milieu des hurrahs de la foule, le train spécial qui les attendait en gare, emporta les volontaires vers Malines. A Malines, le train stoppa, puis, rebroussant chemin, partit dans la direction de Bruxelles.

On contourna la capitale par la ceinture de l'ouest. On brûla Hal, Braine-le-Comte; le train s'arrêta en gare de Charleroi.

La Sambre était-elle la destination du corps

des volontaires? Charleroi ne fut en réalité qu'une halte d'une heure.

Les volontaires furent autorisés à sortir de la gare autour de laquelle la foule qui se pressait ovationnait les coloniaux en même temps que des troupiers français qui traversaient la ville.

A 5 heures, le train reprenait sa marche, descendait la vallée de la Sambre, croisait en route les détachements de cavalerie française qui préparaient leur cantonnement dans les villages.

A 5½ heures, le corps atteignait Namur; quelques minutes plus tard, à la sortie de la gare, Chaltin annonçait que la participation à la défense de Namur était la mission qu'assignait au corps des volontaires l'état-major.

Boulevard d'Omalius, Chaltin aligna ses deux compagnies pour les présenter au lieutenant-général Michel, commandant la position fortifiée de Namur, qui avait désiré recevoir en personne la phalange coloniale.

Le général lui adressa une brève allocution de bienvenue, ajoutant que le corps des volontaires occuperait dans la défense de Namur un poste d'honneur et de danger, ainsi qu'il l'avait demandé.

Le corps des volontaires congolais fut cantonné les nuits du lundi 17 au mardi 18, et du 18 au 19 à l'école des Cadets,

## Chapitre II

### LA GUERRE ET LA POSITION FORTIFIEE DE NAMUR

**Du 5 au 18 août 1914**

Nous croyons utile de résumer ici l'histoire des événements qui se succédèrent autour de la position fortifiée de Namur dans les jours qui précédèrent le 20 août.

« Dès le 5 août, d'importants escadrons de uhlands et de hussards de la mort s'étaient fixés dans les bois de Jausse, de Buissonville et de Foy-Notre-Dame, faisant de là de terribles incursions.

Le 7 août, les premiers dragons français pénétrèrent à Rochefort annonçant la cavalerie Sordet qui vint le lendemain. Le 10 août eut lieu l'avance du 1<sup>er</sup> corps de cavalerie allemande (III<sup>e</sup> armée Von Hausen).

Précédés d'un essaim d'avions, les éclaireurs ennemis prirent contact ce jour-là avec la place fortifiée de Namur en saccageant la gare d'Assesse et en s'avançant jusqu'à Mont-sur-Meuse.

Le 11 août, « cette cavalerie » s'était fixée puissamment sur la Lomme, occupant Jemelle, Rochefort et Han, refoulant sur la Lesse les cavaliers du général Sordet. Le 13 et le 14, à Assesse, Florée, Emptinne, Natoye, les éléments avancés de la 4<sup>e</sup> division militaire (Namur), subirent le feu pour la première fois.

Le 15 août, la cavalerie française, se sentant menacée à l'arrière, passait la Meuse à Hastière pour gagner l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Le même jour, les Allemands se heurtaient à Dinant au 1<sup>er</sup> corps (général Franchet d'Espérey) de la V<sup>e</sup> armée française (général Lanrezac). »

\*\*

Jusqu'au 17 août, écrit Hanotaux, l'état-major français ne connaissait guère de ce qui se passait en Belgique que les événements de Liège et de Dinant et leurs suites immédiates. Mais, les 17 et 18, outre l'action des corps de cavalerie, on apprend l'existence, au sud de la Meuse, d'une armée vraisemblablement composée des VII<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> corps, plus la garde en première ligne, et de trois corps de réserve en deuxième ligne. Ces troupes avaient été reconnues, le 17 entre Huy et Liège, sur la rive droite de la Meuse. On apprenait qu'elles constituaient la II<sup>e</sup> armée et qu'elles étaient aux ordres de von Bulow; le 18, qu'elles passaient de la rive droite sur la rive gauche par trois ponts construits entre Huy et Ombret-Rausa et un quatrième à Seraing. D'autre part, les ren-

seignements signalaient une autre armée, la 1<sup>re</sup> armée, composée des troupes groupées d'abord autour de Liège. Mais, on en ignorait la constitution et la force. Enfin, les troupes de couverture allemandes opérant dans le Luxembourg et au sud-est de la province de Namur semblaient se transformer en une nouvelle armée de trois ou quatre corps (armée Von Hausen) et dont ferait partie le IV<sup>e</sup> corps marchant en deux colonnes, de Ciney et de Beauraing vers l'ouest. Mais, de ce côté, on ne connaissait encore de façon certaine que la présence des corps de cavalerie de l'armée Von Hausen, composés de la 5<sup>e</sup> division (5 régiments) et de la garde (8 régiments).

\*\*

La section de l'Historique de l'Etat-Major de l'Armée Belge expose comme suit la situation (p. 163) le 18 août, autour de la position fortifiée de Namur :

« En avant du I<sup>er</sup> secteur (secteur Sud-Est) ou rive droite de la Meuse, de Dave à Samson, un peloton du 1<sup>er</sup> escadron du 1<sup>er</sup> lanciers fut placé, dès 4 heures, à la borne 7 de la route de Marche, et une reconnaissance d'officiers reçut pour mission de fouiller la région au sud et au sud-est de Sart-Bernard.

» Le restant de l'escadron poussa jusqu'au château d'Arville. Dans la journée, on apprend que des troupes ennemies de toutes armes ont franchi la Meuse à Huy, Ampsin et Flône, se dirigeant vers Waremme et Moha.

» Trois divisions du corps de cavalerie française du général Sordet (5<sup>e</sup> armée général Lanrezac) ont franchi la Sambre et poussent dans la direction de Gembloux. En même temps que des troupes de la 6<sup>e</sup> D. A., deux colonnes mobiles de la 4<sup>e</sup> D. A. (colonel Iweins et major Petit) sont envoyées du III<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> secteurs (secteurs Nord-Ouest et Nord-Est de la position fortifiée de Namur) pour appuyer de ce côté l'action de la cavalerie française. »

Vers 16 h. 30, la compagnie cycliste du 1<sup>er</sup> chasseurs de forteresse fut envoyée à son tour à la borne 8,500 de la route de Marche pour y servir de soutien aux reconnaissances de la cavalerie.

Mais, l'ennemi n'ayant pas été rencontré, ces troupes rentrèrent à l'intérieur de la position. Le soir, ces cyclistes revenaient à Erpent (poste central du général Teysersky, commandant le I<sup>er</sup> secteur) rapportant qu'une patrouille allemande venait de passer par Courrière et que l'ennemi était en force dans les bois de Sorinnes-la-Longue.

Dans le courant de l'après-midi, une reconnaissance, composée de fantassins et d'artilleurs du fort de Maizeret, montés à bicyclette, surprit une patrouille de cavalerie allemande à Faulx; les hommes furent abattus, et les chevaux, ainsi que les trophées, furent ramenés au fort.

Un avion allemand survolant le 1<sup>er</sup> secteur fut canonné par le fort de Maizeret et se retira.

\*  
\*\*

Dans le II<sup>e</sup> secteur, la V<sup>e</sup> armée du général Lanrezac prenait position sur la Sambre et quelques points de la Meuse en amont de Namur.

Le même jour, dans le III<sup>e</sup> secteur, une rencontre de cyclistes allemands et de cavaliers du 1<sup>er</sup> lanciers avait lieu à Beuzet. Les troupes du III<sup>e</sup> secteur furent renforcées de deux bataillons du 28<sup>e</sup> de ligne, cantonnés à Saint-Servais.

Au cours de l'après-midi, le III<sup>e</sup> bataillon du 13<sup>e</sup> de ligne, qui avait été détaché dans le III<sup>e</sup> secteur depuis le 11 août, rejoignit son régiment à Jambes (1<sup>er</sup> secteur).

Au nord de la Meuse, dans le IV<sup>e</sup> secteur, la compagnie cycliste du 8<sup>e</sup> de forteresse eut quelques escarmouches.

La grand'garde, établie à la borne 40 de la route de Hannut, refoula une cinquantaine de cavaliers allemands.

Vers 13 heures, le canon tonna en direction du Nord-Est, et à 14 h. 50 on apprenait qu'un violent combat était engagé sur la ligne Aishe-en-Refail, Noville-sur-Mehaigne, Taviens.

En effet, de 12 h. 30 à 15 h. 30, avait eu lieu un violent combat de cavalerie entre Grand-Rosière et Noville-sur-Mehaigne. Vers la fin du combat, des renforts d'infanterie allemande étaient arrivés et avaient décidé du sort de la bataille.

La cavalerie française se replia sur Perwez. A 1 h. 45 on y signalait l'approche de masses allemandes; aussitôt, ordre fut donné à tous les éléments des secteurs Nord de rester sur leurs positions, pour y attendre les ordres, jusqu'au lendemain, à 4 heures. Dans la nuit du 18 au 19, la plus grande activité était réclamée des patrouilles. Tout le monde devait rester prêt à marcher. Les ordres prévoyaient que, dès le lendemain, à 3 heures, les troupes devaient occuper leurs positions de combat dans les tranchées, l'artillerie devait être en surveillance à partir de 3 h. 30.

Vers 21 heures, sur ordre du commandant de la 4<sup>e</sup> D. A., le génie démolit la voie ferrée et fit dérailler les wagons dans la tranchée située à l'Est de la gare d'Andenne-Seilles.

A l'est d'Andenne, le bruit du charroi sur toutes les routes fut entendu toute la nuit.

\*  
\*\*

Dans la soirée du 18, le général Lanrezac (commandant la V<sup>e</sup> armée française qui s'avancait du Sud au Nord dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, avec espoir de franchir la Sambre à la suite du corps de cavalerie Sordet), avisait le général Michel qu'en cas de nécessité de repli, il conviendrait que la 4<sup>e</sup> D. A. se repliât vers l'Ouest et non sur Anvers.

Le général Lanrezac prévoyait que la V<sup>e</sup> armée française et l'armée britannique, qui venait d'atteindre Maubeuge, pourraient bientôt se mettre en liaison avec l'armée de campagne (belge), qui s'échelonnait à l'est de la Dyle, et que la IV<sup>e</sup> division d'armée (belge) prolongerait utilement au Sud-Ouest, la ligne franco-britannique qui se dessinerait vraisemblablement de la Dyle à la Sambre.

\*  
\*\*

Le bulletin d'information du Grand Quartier Général belge, publié le 17, à 17 heures, signalait parmi les points pouvant intéresser la défense de la position fortifiée de Namur que :

1<sup>o</sup> des troupes importantes de toutes armes (allemandes) étaient signalées dans le triangle Liège-Durbuy-Huy;

2<sup>o</sup> des partis de cavalerie allemande continuaient à pousser leurs reconnaissances sur le front Huy-Dinant;

3<sup>o</sup> à Huy, suivant le dire des habitants, une partie du X<sup>e</sup> corps (2<sup>e</sup> armée allemande von Bulow) s'appêtait à passer au nord du fleuve.

\*  
\*\*

Le 18 août après-midi, le Roi, devant la poussée en masse de l'ennemi, faisait retirer l'armée de campagne vers l'Ouest, derrière la Dyle, fermant ainsi le front Neerysche-Louvain-Rotse-laer.

Au cours de la nuit, à 22 heures, le Roi avait appris qu'il fallait abandonner l'espoir de se voir rejoindre sur ce front par les forces françaises et britanniques : une communication du Grand Quartier Général français, en date du 18, venait, en effet, de lui annoncer que les premières n'étaient qu'en voie de formation dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, et que les Britanniques ne faisaient qu'arriver sur la Haute-Sambre. La retraite sur Anvers s'avérait comme une impérieuse nécessité! Namur allait donc être séparé de toute l'armée de campagne.

L'attaque de la position fortifiée de Namur devenait imminente.

Dans la journée du 18, les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> secteurs s'attendaient, pour le lendemain, à de sérieux engagements. Au sud de la Meuse, en flèche vers l'est, s'attardait encore la 8<sup>e</sup> brigade, du général Ghislain, qui, la nuit du 14 au 15 août, avait évacué Huy après avoir fait sauter les ponts.

Pour ne pas laisser la 8<sup>e</sup> brigade s'exposer dans une position dangereuse, d'ailleurs sans profit pour la 4<sup>e</sup> division, ordre lui fut donné de se replier vers Namur.

Le 19, dès la première heure, les postes les plus avancés vers l'est furent simultanément assaillis, la 8<sup>e</sup> brigade se replia avec ordre de

suivre la ligne Landenne-Sclaigneaux-Namèche-Marche-les-Dames-Boninne-Bouge.

Le 8<sup>e</sup> de ligne avait évacué Andenne après en avoir fait sauter le pont à 8 h. 25. Arrivé à Sclaigneaux, il dut riposter à quelques coups de feu de la rive droite : l'ennemi s'avancait déjà de ce côté vers le I<sup>er</sup> secteur de la position fortifiée.

A 20 heures, le 8<sup>e</sup> de ligne faisait sauter le tunnel de Seilles, ainsi que le viaduc de la route de Liège; à 22 heures, le pont de Sclayn et, peu après, celui de Namèche.

Le 20 au matin, toute la 8<sup>e</sup> brigade s'était repliée à l'intérieur de la ligne des forts.

## Chapitre III

### Les Volontaires Congolais à Namur

Au début de la matinée du 19, la destination du corps des Volontaires Congolais fut arrêtée. Le général Michel, commandant de la position fortifiée, décidait de l'affecter à la défense du I<sup>er</sup> secteur (rive droite de la Meuse), en même temps qu'il renforçait le IV<sup>e</sup> secteur au moyen du 8<sup>e</sup> de ligne, et le III<sup>e</sup> secteur au moyen du 10<sup>e</sup> de ligne, les deux régiments qu'allait ramener, sous Namur, la retraite de la 8<sup>e</sup> brigade du général Ghislain.

Le corps des Volontaires Congolais quitta Namur vers 9 heures pour aller cantonner à Jambes (la 1<sup>re</sup> compagnie à droite de la route, dans les locaux de la brasserie à vapeur; la 2<sup>e</sup> compagnie à gauche, dans ceux de l'école communale) et s'y tenir à la disposition du général Teysersky, commandant le I<sup>er</sup> secteur.

La destination que venait de recevoir le corps des Volontaires Congolais était motivée par les renseignements que le Quartier Général de la 4<sup>e</sup> division militaire avait reçus dans la nuit du 18 au 19, et qui affirmaient l'imminence de l'attaque que préparait à l'est du I<sup>er</sup> secteur un corps de la II<sup>e</sup> armée allemande.

En effet, dans la nuit du 18 au 19, à 22 h. 10, le général Michel avait été avisé des événements ci-après :

En suivant la retraite de la 8<sup>e</sup> brigade, le corps de réserve de la garde s'était avancé par les deux rives de la Meuse : sur la rive nord, la 3<sup>e</sup> division de la garde s'était arrêtée sur la ligne générale Petit-Waret-Landenne-Seilles; sur la rive sud, la 1<sup>re</sup> division de la garde, précédée d'un régiment de dragons, s'était dirigée sur Andenne que des détachements importants avaient atteint dans l'après-midi du 18.

Cette division venait, dès le soir même, can-

tonner entre Andenne et Dhuy, et son artillerie prenait position entre Rouvrois et Stud, à 2 1/2 kilomètres à l'ouest d'Andenne.

Dans la nuit du 19 au 20, le 1<sup>er</sup> secteur de la position fortifiée de Namur (sud-Est) semblait donc devoir sans délai, et avant ceux de la rive nord, être attaqué.

Le 19, au matin, des éléments du I<sup>er</sup> secteur poussaient des reconnaissances vers l'est et le sud-est pour préciser les positions de l'ennemi: dès 4 heures du matin, le 1<sup>er</sup> escadron du 1<sup>er</sup> lanciers partait dans la direction de Sart-Bernard.

A 8 heures, le général Teysersky ordonna une reconnaissance vers Stud-Haltinne.

A Maizeroul, à environ 1,400 mètres au sud-est de Goyet, les lanciers se heurtèrent à un détachement de cavalerie allemande et le refoulèrent.

A Stud, nouvelle rencontre, où les cavaliers allemands furent contraints de se replier sur Haltinne. Sa mission de reconnaissance terminée, l'escadron du 1<sup>er</sup> lanciers rentra à Andoye à 14 h. 15.

Partout, aux avant-gardes, vers l'est et même au sud, voire à Dave et Lustin, la présence de cavaliers allemands avait été signalée. On apprenait enfin que l'ennemi occupait en force Gesves, Assesse, Corioule.

\*  
\*\*

Pendant la journée du 19, le corps des Volontaires Congolais resta cantonné à Jambes, dans l'attente des ordres du général commandant le I<sup>er</sup> secteur.

\*  
\*\*

Cependant, au nord de Namur, la situation devenait aussi menaçante.

Dans la matinée, partout aux avant-postes, à l'est de Marchovelette (IV<sup>e</sup> secteur), à Saint-Germain, Liernu, Aische-en-Refail, Dhuy (au nord du III<sup>e</sup> secteur), les patrouilles allemandes venaient se heurter.

Vers midi, le X<sup>e</sup> corps allemand était arrivé à Grand Rosière. Dans l'après-midi, vers 3 heures, de fortes colonnes atteignaient la route de Louvain; Saint-Germain, Meux et Gembloux

étaient occupés par l'ennemi; la voie ferrée Bruxelles-Namur coupée; déjà, des pièces de gros calibre passaient à Ramillies-Offus!!

La cavalerie française était en pleine retraite vers la Sambre.

Les colonnes mobiles du colonel Iweins et du major Petit, aux limites nord des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> secteurs, reçurent ordre, à 17 h. 45, de rentrer dans la ligne des forts...

La grande bataille allait commencer.

## Chapitre IV

### Journée du 20 août

Le corps des Volontaires Congolais étant porté le 19 août sur la rive droite de la Meuse, nous bornerons à suivre, dans le I<sup>er</sup> secteur, les événements qui se succédèrent pendant les journées du 20 au 23.

Le 1<sup>er</sup> secteur de la position fortifiée de Namur, où allait désormais se jouer le rôle éphémère, mais tout de sacrifice, du corps des Volontaires Congolais, s'étendait sur la rive droite de la Meuse, du rayon d'action du fort de Dave, au sud-ouest, à celui de Maizeret, au nord-est.

Le général Teysersky, commandant la 13<sup>e</sup> brigade mixte et le I<sup>er</sup> secteur, avait installé son poste central au château d'Erpent, à mi-chemin des deux forts, et au nord-ouest de celui d'Andoy.

\*  
\*\*

Les troupes du I<sup>er</sup> secteur se composaient de :

#### I. — *Troupes du I<sup>er</sup> secteur.*

1<sup>o</sup> 13<sup>e</sup> régiment de ligne dont :

a) Le premier bataillon fournissait les grand'gardes au sous-secteur de droite (ou sous-secteur Ouest au sud-ouest d'Erpent), et une grand'garde au sous-secteur de gauche (sous-secteur Est au sud de Loyers);

b) Le 2<sup>e</sup> bataillon à Erpent, moins la 2<sup>e</sup> compagnie;

c) Le 3<sup>e</sup> bataillon à Jambes avec l'état-major du régiment;

2<sup>o</sup> Le 33<sup>e</sup> de ligne dont le colonel, en même temps commandant du sous-secteur, avait son poste central au château de Loyers, et dont :

a) Le 1<sup>er</sup> bataillon, cantonné au château de Géronsart, était tenu en réserve du secteur;

b) Le 2<sup>e</sup> bataillon, cantonné à la ferme Bossimé

à mi-chemin de Loyers à Erpent, devait servir de réserve au sous-secteur;

c) Le 3<sup>e</sup> bataillon fournissait dans le sous-secteur de gauche les grand'gardes du pont de Namèche (1<sup>re</sup> compagnie), de Mozet (2<sup>e</sup> compagnie), de Brumagne (3<sup>e</sup> compagnie), avec un peloton à hauteur du pont de Namèche;

3<sup>o</sup> Le 1<sup>er</sup> chasseurs à pied de forteresse (dont le colonel commandant le sous-secteur Ouest, avait son poste central à Erpent) en réserve pour la garde et l'occupation des points d'appui de la 2<sup>e</sup> ligne;

4<sup>o</sup> Le 1<sup>er</sup> escadron du 1<sup>er</sup> lanciers, cantonné vers Andoye, assurant le service des reconnaissances;

5<sup>o</sup> L'artillerie de campagne dont :

a) La 67<sup>e</sup> batterie occupait une position au nord d'Andoye;

b) La 68<sup>e</sup> au plateau 209, au nord-est de Bois-Brûlé;

c) La 69<sup>e</sup> dans l'angle des routes Limoy-Maizeret et Limoy-Loyers;

6<sup>o</sup> La compagnie de mitrailleuses BM, répartie par moitié entre les deux sous-secteurs : deux sections à Loyers, deux sections à Géronsart;

7<sup>o</sup> Le corps des volontaires congolais cantonné à Jambes.

#### II. — *Troupes allemandes devant le I<sup>er</sup> secteur.*

D'après les renseignements recueillis plus tard, on peut établir que le 20 au matin, les troupes allemandes s'avançant vers le I<sup>er</sup> secteur, comprenaient la 22<sup>e</sup> et la 38<sup>e</sup> divisions du XI<sup>e</sup> corps (général von Galwitz) (II<sup>e</sup> armée : von Bulow).

La 22<sup>e</sup> division s'avançait au nord, en bordure de la Meuse, en couvrant la ligne Sclayn — est

de Bonneville-Strud; la 38<sup>e</sup> division prolongeait au sud, la ligne de la 22<sup>e</sup> par Faulx-Belhléem-Florée.

A l'extrême-gauche (extrémité sud) de la 38<sup>e</sup> division, la 76<sup>e</sup> brigade (régiments 71 et 95), occupait une position défensive au sud-ouest de Gesves, couvrant la ligne Les Forges-Pourin-Florée.

Derrière ces troupes d'investissement, s'installèrent deux batteries de canons de 10 cm., un demi-bataillon d'obusiers lourds de campagne de 15 cm., deux bataillons de mortiers de 21 cm. et deux batteries de côte de mortiers lourds austro-hongrois de 30 ½ cm.; cette artillerie était chargée de battre les forts de Maizeret et d'Andoy, ainsi que leur intervalle. En outre, se trouvaient déjà installés devant le 1<sup>er</sup> secteur tout un bataillon d'obusiers de 15 cm. et trois bataillons de mortier de 21 cm.

On peut admettre l'hypothèse qu'un demi-bataillon d'obusiers lourds se trouvait déjà avec la 83<sup>e</sup> brigade de la 38<sup>e</sup> division sur la rive gauche du Samson.

Le dispositif adopté par le XI<sup>e</sup> corps (divisions accolées, et, dans chaque division, brigades en profondeur) montre à l'évidence que l'attaque devait être poussée à fond, et que le général von Gallwitz cherchait, à l'origine, la solution au sud de la Meuse. Si cette conception fut modifiée dans la suite, et si la rupture fut recherchée au nord du fleuve, il faut en attribuer principalement la raison à l'intervention du général von Bulow, craignant qu'une sortie de la garnison de Namur menaçât le flanc droit de la 2<sup>e</sup> armée et ses communications.

### III. — Situation à l'arrivée à Mozet du Corps des Volontaires Congolais.

Le 20 août, à 6 heures du matin, le colonel Chaltin reçut du général Teysersky, l'ordre de se porter au château de Mozet, à l'extrémité orientale du secteur, dans la vallée du Troncquoy, affluent de gauche du Samson, en contre-bas, au sud-est du fort de Maizeret. Le rôle assigné au corps des Volontaires Congolais était de s'y établir en grand'garde, avec mission d'observer la vallée du Samson.

Pour gagner Mozet, la 1<sup>re</sup> compagnie (commandant Laplume) prit, à 7 heures, la route de Marche; à la borne 3, elle s'engagea au nord, par Erpent et Loyers, vers Maizeret, où elle rencontra, à 11 h. 30, la 2<sup>e</sup> compagnie (commandant De Cock). Celle-ci, avec le colonel Chaltin, avait longé la rive droite de la Meuse jusqu'à la borne 5,100 de la route de Liège; là, avait gravi à droite celle condui-

sant au bois de Lives, atteint Loyers et Maizeret-village, puis les glacis du fort où elle s'était arrêtée pour attendre la 1<sup>re</sup> compagnie. Les deux compagnies réunies, le colonel Chaltin se rendit au fort pour y obtenir du commandant Poncelet communication des derniers rapports sur le mouvement de l'ennemi.

\*

\*\*

Le colonel Chaltin apprit ainsi que l'ennemi ayant été signalé vers 6 heures dans la région de Goyet, sur le Samson, à l'est de Mozet, le commandant de secteur avait envoyé une reconnaissance composée de la 2/41/33 et de la compagnie cycliste du 1<sup>er</sup> chasseurs de forteresse, avec mission de renseigner le fort de Maizeret sur la présence de l'adversaire, en direction de l'est et du sud-est.

La compagnie cycliste du 1<sup>er</sup> chasseurs de forteresse devait se porter au nœud (château) de Goyet. Pour s'y rendre, elle devait emprunter au sud la route de Naninne à Jausse, courant d'ouest en est entre Mozet et Mont Sainte-Marie, puis descendre la vallée du Samson jusqu'au château de Goyet.

Pendant ce temps, la 2/41/33 nettoierait au nord la vallée du Samson; et, en outre, de concert avec un peloton du 1/4 L. fouillerait le terrain vers Bonneville, au nord-est de Goyet.

Une patrouille flanquant la droite de la compagnie cycliste s'étant heurtée à un poste de vingt-cinq allemands établi dans le bois, au nord-ouest de Faulx, au sud-est de Mozet, au sud de la route de Naninne à Jausse), une quinzaine de cyclistes furent envoyés contre ce poste, qui dut se replier. Peu après, le commandant de la compagnie apprit, par un habitant, que l'ancien château-fort de Faulx était occupé par l'ennemi, et que des troupes avec du charroi s'avançaient du sud vers ce point. Ce renseignement n'empêcha pas la compagnie cycliste du 1<sup>er</sup> chasseurs de forteresse de descendre la vallée du Samson et de poursuivre sa mission vers Goyet. En y arrivant, la pointe de la compagnie se heurta à une patrouille ennemie qu'elle chassa devant elle, lui tuant deux hommes.

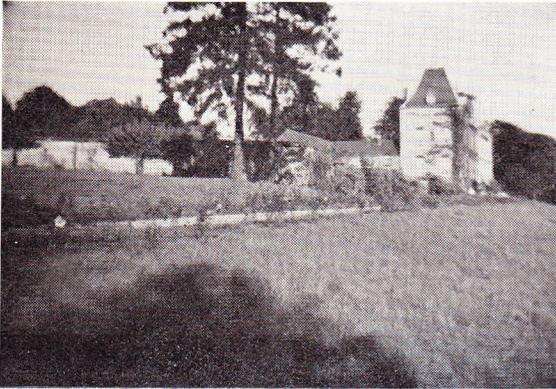
De son côté, la 2/41/33, avisée de la présence des détachements ennemis vers Thon, remontait la vallée du Samson. Elle passa la rivière et se dirigea vers Bonneville. Pendant qu'elle s'y portait, on vit, du haut du massif central de Maizeret, un détachement ennemi s'avancer du plateau de Bonneville en déployant ses hommes parallèlement à la vallée du Sam-

son. Une coupole du fort était sur le point d'être mise en action dans cette direction, lorsque le commandant Poncelet aperçut la compagnie du 33<sup>e</sup> de ligne sortant des couverts et se déployant à une centaine de mètres de l'ennemi. En conséquence, l'ordre de tir donné à la coupole fut suspendu. Mais bientôt les combattants s'engageaient à nouveau sous bois; une vive fusillade éclata.

Cependant, la 2/11/33 ne s'engagea pas à fond; conformément aux ordres reçus, elle se borna à maintenir le contact le temps voulu pour marquer la position allemande, puis revint dans la vallée du Samson et, de là, se dirigea sur Mozet où le corps des Volontaires Congolais, arrivé à 14 heures, était installé en grand'garde.

\*  
\*\*

Arrivé au château de Mozet à 14 heures, le colonel Chaltin reçut confirmation de ces renseignements par le commandant de la 2/11/33



*Château de Mozet*

et par celui de la compagnie cycliste du 1<sup>er</sup> chasseurs de forteresse. On lui signala particulièrement la présence des Allemands dans les bois avoisinant au sud le village de Mozet et l'installation probable d'une batterie ennemie vers l'ancien château-fort de Faulx, au sud-est de Mozet.

La compagnie cycliste du 1<sup>er</sup> chasseurs de forteresse rentra à Erpent, et la 2/11/33 à la ferme Bossimé où elle arriva vers 18 heures.

\*  
\*\*

Resté seul pour occuper Mozet, Chaltin envoya la 1<sup>re</sup> compagnie cantonner à la ferme

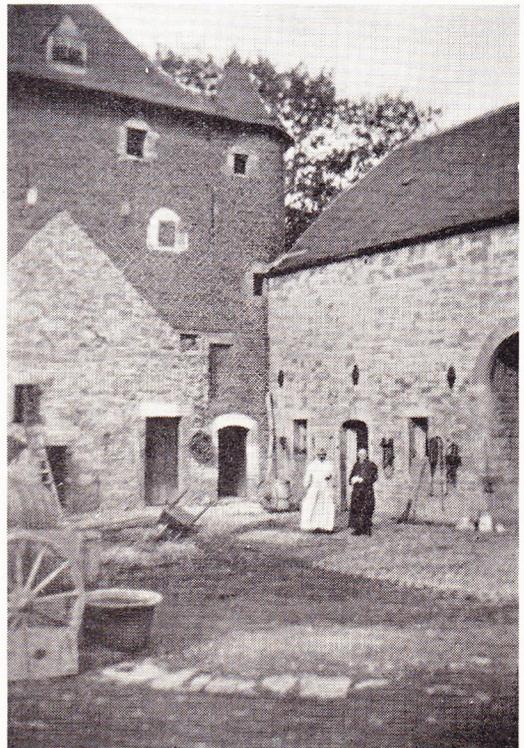
Flahaut, sur la route de Mont Sainte-Marie, à 50 mètres du presbytère, et la 2<sup>e</sup> compagnie



*Mozet : Ferme Flahaut*

à la ferme Ringlet, en face de l'église, à deux pas du château.

A 2 h. 30, Chaltin envoie en reconnaissance : 1<sup>o</sup> dans la direction du sud-est, jusqu'au village des Tombes, qu'ils ne doivent pas dépasser, les cyclistes Legros et Joniaux; 2<sup>o</sup> pour recon-



*Mozet : Ferme Ringlet*

naitre la rive gauche du Samson vers Goyet, le sergent-major Leboutte et ses cyclistes, Colle et Ravioli.

Les cyclistes partis en reconnaissance, Chaltin décida de se rendre lui-même vers Goyet par la route de Mont Sainte-Marie, puis celle de Naninne. Il partit en auto conduit par Fivé et accompagné du sous-lieutenant Ray et de deux volontaires. « Au point le plus élevé de la route, écrit un de ces volontaires (Desmet), nous vîmes arriver, en courant à travers champs, un homme en bras de chemise. C'était le caporal du poste ayant la surveillance de la zone du château de Goyet qui déclara avoir dû battre en retraite devant le nombre d'Allemands qui attaquaient le château; il affirmait avoir vu tomber deux ou trois hommes.

» De notre poste d'observation, poursuit Desmet, nous vîmes descendre le long d'une haie aboutissant au bois qui barrait au sud notre vue, une fourmillière d'Allemands; puis, à la lisière du bois, trois compagnies en colonnes, ce qui nous fit supposer que le bois en était plein. Nous nous retirâmes pour ne pas nous exposer davantage à leur vue. »

\*\*

A 4 heures, le colonel Chaltin, rentré à son poste central du château de Mozet, reçoit rapport du sergent-major Leboutte et de ses cyclistes Colle et Ravioli, de leur exploration vers Goyet; puis, des cyclistes Legros et Joniaux, de leur reconnaissance vers les Tombes.

Leboutte rapporte :

« J'ai poussé à l'est jusqu'au pont de Goyet et j'ai appris que des forces allemandes sont concentrées à Strud; qu'au sud, à Faulx-les-Tombes, il y a de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie; que l'ennemi s'est retranché sur la colline qui domine au sud-est le village des Tombes et y a amené une très nombreuse et très forte artillerie; que l'ennemi n'est pas signalé dans la vallée même du Samson. »

De son côté, Legros déclare :

« Nous avons atteint une ferme à l'entrée du village des Tombes; le fermier X... nous informa qu'une patrouille de cinq uhlans y était passée pendant la matinée; qu'environ cent hommes du 79<sup>e</sup> régiment d'infanterie allemande se trouvaient à 3 kilomètres de là au sud-ouest, sur la route reliant Faulx à celle du Luxembourg, et y avaient installé trois mitrailleuses. »

\*\*

Laplume, dont la compagnie était cantonnée à la ferme Flahaut, sur la route de Mozet-Vil-

lage à Mont Sainte-Marie, reçut alors pour instructions :

1<sup>o</sup> D'installer le lieutenant Nagels avec la 1<sup>re</sup> section du 1<sup>er</sup> peloton dans les deux tranchées au delà et près de l'école, en contre-bas, à droite de la route montant au nord-est du village, à flanc de côteau vers Goyet;

2<sup>o</sup> D'installer le sergent Gaspard avec sa section dans la tranchée creusée au sud-est de la ferme Flahaut;

3<sup>o</sup> D'envoyer le 1<sup>er</sup> sergent Dierickx avec dix hommes à l'ouest de la route de Mont Sainte-Marie, sur une pente montant de la route de Naninne, au sud, vers le château de Mozet, position élevée munie d'une tranchée d'où l'on pouvait dominer les approches de Mont Sainte-Marie et repérer, au moins dès qu'elle entretrait en action, une batterie ennemie qu'on soupçonnait devoir venir de Faulx;

4<sup>o</sup> Disposer trois sentinelles doubles sur la route de Naninne à Jausse, dont celle de l'est doit rester en vue des tranchées Nagels et Gaspard, et celle de l'ouest en contact avec les sentinelles du secteur de Wierde.

\*\*

Vers 4 h. 30, Legros et quelques cyclistes repartent en reconnaissance vers le château de Goyet, où quatorze hommes du génie commandés par un sergent, tiennent toujours, mais avec ordre de se replier vers le fort si l'ennemi arrive en nombre supérieur. « Arrivés près du château, dit Legros, nous entendons une fusillade assez nourrie; des dragons allemands sont descendus vers le village et veulent emmener un civil, probablement afin d'en obtenir des renseignements; les hommes du génie les mettent en fuite, leur blessant un soldat. Nous retournons à Mozet. »

\*\*

A 5 heures, deux des petits postes (sentinelles doubles), installés au sud-ouest de Mozet, sur la route de Naninne, sont attaqués et recueillis par la grand'garde, à la ferme de Basseilles, un peu à l'ouest de leur position.

A la même heure, Chaltin apprend par des paysans, que des masses d'artillerie, d'infanterie et de cavalerie ennemies arrivent de l'est et du sud-est vers Goyet, et que Strud, Thon, Haltinne, sont occupés par l'adversaire; que l'artillerie allemande occupe Mont-Ste-Marie et le château d'Arville, situés au sud de Mozet, au delà de la route de Naninne. En effet, dès 5 h. 30, on apercevait, à la lisière nord-est des bois de Mont-Ste-Marie, des troupes allemandes.

Vers 6 heures, dans la ferme occupée par la 2<sup>e</sup> compagnie, on crie : « Aux armes ! ».

Ordre vient d'arriver de faire prendre position par le 1<sup>er</sup> peloton, au delà de la route à flanc de coteau de Mozet à Goyet et d'y occuper les tranchées abandonnées le matin par la 2<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> chasseurs de forteresse.

\*  
\*\*

A ce moment arrive, à Mozet, le peloton (sous-lieutenant Castelain) de la 1<sup>re</sup> compagnie, retenu le matin à Jambes par le service de garde. Il arrive à temps pour parer au besoin de réserve : en effet, à 6 h. 30, Dierickx demande trois hommes pour renforcer ses sentinelles; trois hommes de Castelain se présentent. En outre, la tranchée de Dierickx est renforcée d'une escouade empruntée au peloton du sous-lieutenant Ray, en réserve de garde au parc du château.

\*  
\*\*

Peu avant 8 heures du soir, Gaspar signale la descente des fantassins allemands vers la vallée, en direction du fond de Mozet; aussitôt, Challin donne ordre d'évacuer les tranchées occupées par le 1<sup>er</sup> peloton de la 1<sup>re</sup> compagnie dont les hommes doivent se replier sur le château de Mozet pour en garder tous les abords immédiats. A la même heure, un petit poste de sentinelles, placé sur la route de Naninne (caporal Lepinois, volontaire Hardy) est attaqué au croisement de la route vers Mont-Ste-Marie. Trois Allemands sont

tués, et le petit poste se replie pour être moins en vue.

A 9 heures, ordre est donné aux tranchées Dierickx-Gaspar, de se rabattre sur le château de Mozet.

Un petit poste reste en observation sur la route de Mont-Ste-Marie, entre la ferme Flahaut et la route de Naninne.

\*  
\*\*

La nuit est tombée.

Le 1<sup>er</sup> peloton de la 2<sup>e</sup> compagnie aperçoit d'abord très distinctement devant lui, au bout de la prairie, faisant clairière vers l'est du château de Mozet, à la lisière d'un bois, une dizaine d'Allemands munis de lanternes, se déployer, puis se dissimuler derrière les dizeaux.

Mais bientôt le brouillard est tel qu'on ne distingue plus rien, à moins de cent mètres des positions. Pendant toute la nuit, on entend un charroi considérable semblant se diriger du nord-est au sud-ouest, donc vraisemblablement vers Arville.

Vers 10 heures, une fusillade éclate, les abords du château de Mozet sont attaqués; mais la riposte est immédiate, et les Allemands se retirent. Le sergent Meunier est blessé.

« Vers 2 heures du matin, on apprend (écrit Ray), qu'une forte colonne comprenant un important convoi de transport avec artillerie et charroi se trouve à Gesves. »

## Chapitre V

### Journée du 21 août

Le général commandant le secteur, avait prévu que le Corps des Volontaires Congolais, aurait été contraint de se replier vers les 10 ou 11 heures de la nuit. En réalité, le Corps des Volontaires Congolais occupait encore Mozet le 21 à 5 heures du matin, mais les rapports parvenus à Challin, dans la nuit, signalaient que le contact avec les avant-postes des grand'gardes voisines n'était plus établi. Ces dernières s'étaient retirées pourquoi? dans quelles circonstances? aucun avis n'en était parvenu à Mozet.

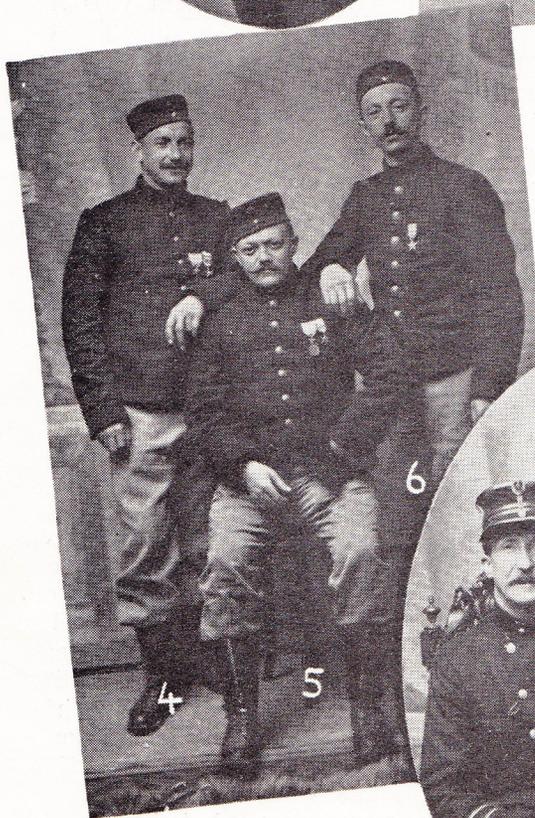
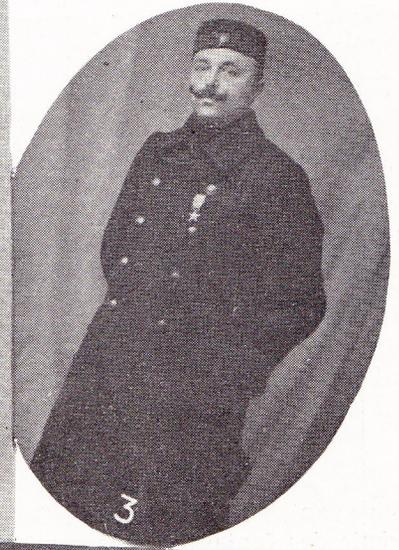
On en était à supputer ce qui se passait, notamment sur la route de Naninne vers Wierde et l'ouest, quand à minuit des paysans, en route vers Maizeret ou Loyers, annoncent que les Allemands avancent vers Mozet. Les gendarmes revenant de patrouilles déclarent qu'on est sur le point d'être tourné.

Du château, on téléphone au fort de Maizeret pour en aviser le commandant Poncelet; le fort répond qu'il ignore le danger qu'on lui signale, mais qu'il va s'informer auprès des autres unités. Une heure plus tard, du fort on téléphone au château que les grand'gardes postées à l'ouest de Mozet vont probablement se replier. Une nouvelle communication rectifie, affirmant que ces grand'gardes resteront en place jusqu'au matin.

A 3 heures du matin, les gendarmes du château qui sont répartis en patrouille reviennent, annonçant que les grand'gardes se replient déjà vers Maizeret.

Enfin, quelques minutes avant 4 heures, le commandant du fort annonce à Mozet que le château qui sont répartis en patrouille reviennent, ordre de bombarder, au lever du jour, Goyet, ainsi que les positions allemandes, repérées dans le bois de Mont-Ste-Marie et les approches de Mozet.

# Quelques « Volontaires Congolais »



1. Albert Baschwitz.  
 2. Léon Lotar.  
 3. M. Wittervulghe.  
 4. P. De Ridder.  
 5. Blomme.

6. Gadeyne.  
 7. Lieut. Nagels.  
 8. Adj. Sauvage.  
 9. Hardy, Auguste. (\*)  
 10. Goemans. (\*)

(\*) Sur la tombe de Franken, magistrat, mort en captivité.



Maurice Goorden  
N<sup>o</sup> 320. ~ . 5<sup>e</sup> Kompanie  
Kamelen I Weser  
Hannover (Deutschland)  
— Corps Colonial Belge —

# Quelques « Volontaires Congolais »



1. Leclercq, F. — 2. Depermentier, clairon. — 3. Vander Auwermeulen. 4. — Hoogsveld. — 5. Fays, sous-lieutenant.  
6. De Cock, commandant. — 7. Laplume, commandant. — 8. Vanderslyen, lieutenant. — 9. Deleersnyder. —  
10. Oudeme. — 11. W. Van Cauteeren. — 12. Ramaeckers.

En conséquence, le Corps des Volontaires Congolais (grand'garde de Mozet) doit évacuer au plus tôt le village pour ne pas entraver l'action du fort.

Chaltin demande au fort confirmation de cet ordre.

La réponse est catégorique : dans 20 minutes, le Corps des Volontaires Coloniaux doit avoir quitté le château, car le bombardement va commencer.

Chaltin réunit alors ses officiers; il ne veut pas encore évacuer Mozet; une nouvelle communication du fort lui prescrit d'enlever son appareil téléphonique. A ce moment, arrive un sous-officier du génie télégraphiste qui confirme que les Allemands s'avancent de la vallée du Samson dans la direction de Maizeret.

\*\*

En même temps, le détachement de huit gendarmes attaché au château, ayant prospecté au sud-ouest et à l'ouest, vint rapporter à Chaltin qu'il s'était heurté, dans les bois de Limoy, le long de

la route militaire conduisant de Mozet à Loyers, à des patrouilles de cavaliers allemands.

La grand'garde de Mozet semblait donc devoir bientôt être coupée de ses communications avec le reste du secteur si elle n'opérait pas, sa mission d'ailleurs terminée, sa retraite vers Loyers.

Chaltin donne ordre aux deux compagnies d'évacuer toutes leurs positions, de se réunir dans le parc du château de Mozet, pour se diriger de là, en colonne, vers Loyers.

Le cycliste Legros est chargé de transmettre cet ordre au 1<sup>er</sup> peloton de la 2<sup>e</sup> compagnie, seul détachement qui fût encore, à cet heure, à l'écart du château, dans ses tranchées.

Le cycliste Colle, de son côté, transmet l'ordre à la 1<sup>re</sup> compagnie postée aux abords du château.



*Village de Loyers*

Le rassemblement terminé, Chaltin annonçait par téléphone au commandant du fort de Maizeret qu'à 6 heures, au plus tard, la grand'garde quitterait Mozet, et que les bois de Mont Sainte-Marie et leurs abords immédiats pouvaient dès lors être bombardés par le fort, sans plus aucun danger pour les nôtres.

Les huit gendarmes et les cyclistes du corps des Volontaires Congolais partent en tête de la colonne. A peine sont-ils engagés sur la route de Loyers, que des obus éclatent devant eux. La colonne continue néanmoins sa marche en bon ordre et même sans hâte.

Arrivée tout au haut de la route militaire, l'avant-garde cycliste reçoit deux coups de feu d'une patrouille allemande dissimulée à gauche, dans les bois.

Le brouillard empêche les cyclistes, qui pourtant s'arrêtent, de riposter. La patrouille allemande ne tire plus et la colonne arrive sans encombre à Loyers.

La 1<sup>re</sup> compagnie marche en tête : suit le colonel en auto; pour gagner la route militaire, la voiture a dû s'engager d'abord dans un che-

min malaisé, tout proche d'un poste allemand. Le brouillard est dense, l'avant-poste ennemi ne voit rien et laisse passer sans tirer.

Le lieutenant Ray, avec le 2<sup>e</sup> peloton de la 2<sup>e</sup> compagnie et les dernières sentinelles avancées qui viennent de se replier sur le château, forment arrière-garde.

Un quart d'heure après, le chariot de la 2<sup>e</sup> compagnie quitte à son tour le château; puis, le dernier, le sergent-major Lotar s'engage à la suite du chariot, et, par un chemin creux, gagne la route militaire, sans recevoir un seul coup de feu. Il arrive à Loyers au moment où les deux pelotons de chaque compagnie ont pris position sur le côté sud de la ligne, prêts à riposter à l'apparition d'Allemands qu'on

\*\*

s'attend à voir déboucher des bois de Limoy. Mais l'ennemi ne se montre pas (1).

\*  
\*\*

Après un arrêt d'une demi-heure à Loyers, la 2<sup>e</sup> compagnie reçoit ordre de regagner le cantonnement de Jambes. La 1<sup>re</sup> compagnie reste à Loyers, bivouaque au village, sa cuisine établie à l'école. Elle compte y rester jusqu'au soir.

Dès 8 heures, on entend la canonnade allemande. A 10 heures, Loyers reçoit des projectiles; les batteries allemandes installées à Faulx-les-Tombes et celles de la rive gauche de la Meuse croisent leurs feux pour atteindre les forts d'Andoy et de Maizeret. Plusieurs obus et shrapnells viennent tomber dans Loyers; la 1<sup>re</sup> compagnie est obligée de s'abriter vers l'école. De ce point, on voit distinctement tirer les forts de Maizeret, Marchevelette et Cognelée.

A midi, le vacarme bat son plein. A ce moment, la 1<sup>re</sup> compagnie reçoit ordre de se replier sur Jambes, où elle devra fournir un service de garde aux ponts et à la maison communale.

Déjà, des batteries allemandes tirent vers Jambes; des obus éclatent, à 2 heures, au passage à niveau du chemin de fer.

\*  
\*\*

Le corps des Volontaires Congolais ne devait reprendre position sur le plateau de Loyers qu'au début de la journée du 23. Pendant qu'il reste cantonné à Jambes, les événements se déroulent comme suit dans le 1<sup>er</sup> secteur :

\*  
\*\*

Pour l'ensemble du secteur, la situation pendant la journée du 21 demeura à peu près identique à celle de la nuit.

« Le matin, dit la section de l'Historique, un brouillard très épais, enveloppant toutes choses, régnait dans la vallée de la Meuse et sur

(1) Le journal tenu par M. le curé de Mozet contient cette note relative à la journée du 21 :

« Le vendredi 21 août, de bon matin, nos congolais disparaissent dans la direction de Namur, après avoir, la nuit, tirillé contre les avant-postes ennemis. Vers 4 heures de l'après-midi, une vingtaine de soldats allemands s'amènent de Goyet — que les ennemis occupaient déjà — vers la maison habitée, au lieu dit « La Fabrique », par François Delforge. Ils visitèrent toute la maison et ses dépendances sous prétexte d'y retrouver des soldats belges. En vain Delforge leur déclara qu'ils étaient partis ce jour-là de grand matin. Ils incendièrent quand même la maison. Le samedi 22, après-midi, arrivée des Allemands en masse. Ils pillent le château. »

les plateaux; il ne se leva que vers 9 h. 30. Comme le jour précédent, les reconnaissances fournies par le 1/1/L. et la compagnie cycliste du 1<sup>er</sup> chasseurs de forteresse ainsi que les patrouilles des 13<sup>e</sup> et 33<sup>e</sup> de ligne ne purent recueillir beaucoup de renseignements; elles se butèrent partout aux éléments d'un réseau allemand très dense et durent se replier. »

\*  
\*\*

Le bombardement des forts de Maizeret et d'Andoy commença vers 11 heures (10 h. 50 pour Maizeret); il fut mené dès le début avec une extrême vigueur et exécuté avec des projectiles de moyen et de gros calibre.

Impossible de contre-battre les grosses pièces ennemies dont on n'avait pu relever les emplacements exacts.

Par contre, le fort put diriger efficacement son feu : 1<sup>o</sup> sur le bois et les tranchées au nord-est de Namèche; 2<sup>o</sup> sur le bois du jeune Chenoy; 3<sup>o</sup> sur Mozet.

On avait remarqué que l'ennemi bombardait Marchevelette et l'on cherchait vainement à découvrir les positions des batteries adverses, lorsqu'un obus de gros calibre vint tomber entre le saillant IV du fort de Maizeret et la tranchée au nord de l'église.

Les shrapnells et obus de tous calibres, jusques et y compris le 30 cm. 1/2, se succédaient à raison de quatre à six coups par minute. A 11 h. 10, les communications téléphoniques furent coupées; à peine réparées, les lignes furent détruites à nouveau. La rotation des coupoles devint de plus en plus malaisée, les débris de béton glissant entre la cuirasse et l'avant-cuirasse.

A la chute du jour, le bombardement par obus de gros calibre se ralentit, un obus ou une salve de trois ou quatre obus par quart d'heure en moyenne; dans l'intervalle, tir ininterrompu de shrapnells. Cette nouvelle phase se prolongea jusqu'au lendemain matin.

Entre 11 heures et 19 heures, environ deux mille projectiles étaient tombés sur Maizeret.

Le bombardement du fort cessa brusquement le 22 août, vers 6 heures du matin. Les communications téléphoniques avec le poste d'observation situé sur les rochers dominant la Meuse, au confluent du Samson, furent rétablies.

De son côté, le fort d'Andoy, dont le bombardement avait commencé à 11 heures juste par des mortiers de 21 cm., des obusiers de 15 cm. et une nombreuse artillerie de petit calibre, riposta en pointant vers quelques batteries dont on connaissait la position. Le bombardement, très nourri, dura jusqu'à 10 heures.

A partir de 11 h. 30, la position de la plupart des batteries ennemies ne pouvant être repérée, le commandant du fort avait fait suspendre le tir.

A 20 heures, le bombardement recommença. Deux batteries de fort calibre tiraient de minute en minute cinq à sept coups. Puis l'intensité du feu diminua progressivement et, jusqu'au matin, l'ennemi ne tira plus qu'à shrap-

nells, et par coups isolés, à intervalles de cinq à dix minutes.

Vers 21 heures, le commandant d'artillerie de secteur fit savoir, par courriers, qu'il avait des raisons de croire qu'un état-major allemand occupait le château d'Arville. Le fort tira par salves, de toutes ses grosses pièces, contre cet objectif, ainsi que sur des batteries ennemies qui se révélaient par leurs lueurs.

## Chapitre VI

### Journée du 22 août

Le tir de l'artillerie ennemie, ralenti pendant la nuit, recommença vers 7 h. 30 sur les forts de Maizeret et de d'Andoy, ainsi que sur les tranchées des intervalles, puis au centre et à l'est du secteur.

Pas plus que la veille, l'infanterie ennemie n'attaquait, elle se borna à renforcer par des tranchées les positions qu'elle occupait et à exécuter quelques reconnaissances.

Les patrouilles belges envoyées vers le sud-est essayèrent en vain de sonder les bois en avant de la ligne principale de défense.

Partout elles furent arrêtées net par le tir du fusil et de la mitrailleuse.

Des reconnaissances rapportèrent cependant :

1° La présence d'une nombreuse artillerie en action derrière Mont-Ste-Marie (Mozet) ;

2° De l'infanterie dans les bois de Dave, de Lustin, à Sart-Bernard, à Courrière, à Goyet et entre Mozet et la route de Naninne.

Les forts tirèrent sur les objectifs qui leur étaient ainsi signalés.

Les tranchées d'intervalles ne souffrirent pas, sauf dans le sous-secteur Est qui, dans l'après-midi recevait d'enfilade et d'écharpe à revers, des projectiles venant de la rive nord de la Meuse. Les tranchées de Loyers furent surtout atteintes de la sorte...

La 1/II 1<sup>er</sup> chasseurs de forteresse, installé dans des ouvrages contigus au fort de Maizeret fut soumise à un bombardement de front et de flanc ; ses pertes furent importantes.

Au nord du fort, une petite tranchée fut complètement démolie et le groupe d'hommes qui l'occupait fut anéanti.

En dépit du danger qu'offraient les tirs de la rive nord, la résistance à outrance fut maintenue et sans modification de la ligne de défense, les tranchées furent renforcées.

\*  
\*\*

En prévision du recul éventuel, et sur la proposition du général commandant le I<sup>er</sup> secteur, un second pont militaire fut établi à hauteur de l'île de Vas-t'y-frotte (Velaine La Plante).

\*  
\*\*

Pendant la journée du 22, les troupes du secteur restèrent donc sur leurs positions.

*13<sup>e</sup> de ligne :*

1<sup>er</sup> bataillon à Jambes, dont :

2 pelotons vont creuser des tranchées au kilom. 4½ de la route de Liège ;

2 pelotons au sud du château de Géronsart.

2<sup>e</sup> bataillon à Erpent, dont :

1 peloton de la 1<sup>re</sup> compagnie au sud-est de Bois-l'Évêque ;

1 peloton de la 3<sup>e</sup> compagnie au sud de Bois-Brûlé.

*33<sup>e</sup> de ligne :*

1<sup>er</sup> bataillon à Amée.

A 18 h. 45, ce bataillon reçut pour mission, au cas où l'ennemi forcerait le I<sup>er</sup> secteur, de couvrir la retraite, par le nouveau pont de Velaine, des troupes qui se rassembleraient entre les km. 65 des chemins de fer de Namur-Luxembourg et Namur-Givel.

2<sup>e</sup> bataillon :

1<sup>re</sup> compagnie au nord-ouest du fort d'Andoy ;

2<sup>e</sup> compagnie, cantonnée à la ferme Bossimé, était à 7 h. 15 envoyée en réserve au sous-secteur nord, à Loyers.

3<sup>e</sup> compagnie, à 20 heures quittait Bossimé pour aller prendre position au nord du fort d'Andoy.

3<sup>e</sup> bataillon :

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies à Loyers ;

3<sup>e</sup> compagnie à Brumagne.

Le 1<sup>er</sup> escadron du 1<sup>er</sup> lanciers, cantonné à Jambes (service de garde).

Corps des Volontaires Congolais, cantonné également à Jambes en réserve de secteur, et dont un peloton y assurait des gardes.

\*  
\*\*

« A 8 heures du soir, écrit Van Cauteren, deux escouades dont la mienne, étaient encore de garde. Elles n'en descendirent qu'à 9 heures. A ce moment, le major, commandant la place apprit que les Allemands, sur la rive nord, menaçaient d'atteindre le pont de Lives. Une quinzaine des nôtres, commandés par le 1<sup>er</sup> sergent Dierickx, furent en conséquence dirigés sur la route de Liège; une heure plus tard ils arrivaient à hauteur du pont. Les hommes du génie qui s'y trouvaient dans deux petites tranchées n'avaient rien constaté d'anormal. Les Congolais relevèrent la garde du génie et restèrent en observation jusqu'à minuit. »

\*  
\*\*

Le soir, à 18 heures, le 1<sup>er</sup> bataillon du 13<sup>e</sup> de ligne, puis à 19 heures le Corps des Volontaires Congolais reçurent ordre de se porter de Jambes à la borne 3 de la route de Marche. Mais quand le Corps des Volontaires y arriva, la situation avait changé, le fort de Maizeret, accablé sous les obus, venait d'être évacué.

En raison de la gravité de cet événement, le commandant du 1<sup>er</sup> secteur, qui, la nouvelle reçue, avait déjà ordonné à la compagnie cycliste du 1<sup>er</sup> chasseurs de forteresse de se porter par Lives sur la position de Brumagne, afin d'y renforcer les troupes qui s'y trouvaient et avait prescrit à la 2<sup>e</sup>/II/33 de se rendre à Loyers, décida de porter le Corps des Volontaires Congolais vers la gauche du secteur; d'après des rumeurs, une colonne ennemie avançait vers Brumagne.

Vers 11 heures, le corps des Volontaires Congolais reçut en conséquence ordre de rentrer à Jambes et de prendre les mesures nécessaires pour s'établir, dès l'aube du 23, à l'orée des bois de Chétois et de Lives, sur la route de Lives à Loyers, aux fins d'y organiser une position de défense dont le rôle comportait éventuellement la protection d'une retraite des troupes se repliant de l'est.

A minuit arriva à Loyers, évacuant les tranchées annexes du fort de Maizeret, la 1<sup>re</sup> com-

pagnie du 2<sup>e</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> chasseurs de forteresse.

A 3 heures, elle fut chargée d'occuper une tranchée entre le bois du Bosquet à l'est, et le bois de Chafoure au nord de Loyers. Un des pelotons de cette compagnie, dans ses tranchées au nord du fort, n'ayant pas été touché par l'ordre de repli, conservait toujours sa position.

\*  
\*\*

### Fort de Maizeret

Les artilleurs du fort étaient restés dans les ouvrages.

Le 22, à 8 h. 45, le bombardement du fort recommença avec une violence inouïe. Le repérage de toutes les batteries ennemies demeurant incomplet, la riposte était malaisée.

Mais, vers midi, un jeune homme de Thon était parvenu à pénétrer au fort pour renseigner le commandant sur les positions allemandes.

A 13 h. 30, toutes les coupoles étaient en action. Le tir allemand parvint à son maximum d'intensité vers 15 heures. A ce moment, sept à huit coups de gros calibre tombaient par minute sur le fort. Une batterie de nouveau calibre, de 42 centimètres, cessant de s'acharner sur Marchovelette, entra en action contre Maizeret.

Bientôt magasins, locaux divers, coupoles, tout était hors d'usage. A certains endroits, l'amoncellement des débris s'élevait à plusieurs mètres de hauteur.

Le commandant Poncelet décida « pour ne pas priver le pays de quatre cents hommes valides » d'évacuer le fort à la chute du jour sans le faire sauter, afin que l'ennemi qui tirait toujours n'en soupçonnât pas la ruine; toutes les bouches à feu et matériel quelconque seraient au préalable mis hors d'usage, précipités dans les citernes, etc.

Une équipe fut chargée de préparer la sortie du fort en dégageant le fossé et la rampe d'accès.

Un gradé fut envoyé à Loyers auprès du commandant du sous-secteur pour l'informer de la décision qui avait été prise.

A 19 h. 15, le commandant Poncelet donna l'ordre de départ. A 21 heures, la garnison de Maizeret arrivait à Loyers et y cantonnait. L'évacuation du fort fut approuvée par le commandant Teysersky le 23 août, à l'aube.

Dans la journée du 22 août, le fort de Maizeret avait reçu 2,000 obus. Il fut cité à l'ordre du jour de l'armée le 20 avril 1921.

\*\*

### Fort d'Andoy

Le bombardement, qui avait duré toute la nuit du 21 au 22, s'était ralenti vers l'aube pour reprendre de plus belle vers les 8 heures; pendant toute la journée le fort riposta en tirant sur les batteries situées entre Marchelles-Dames et Wartet et dans le bois de Mont-Sainte-Marie.

Le soir, vers 18 heures, le commandant Tasnier fut atteint par un éclat d'obus. Quelques hommes furent blessés. On continua à tirer; le château de Mozet, occupé à ce moment par un état-major allemand, fut atteint.

Le 22, au soir, malgré l'intensité du bombardement, aucun organe vital n'était détruit.

A l'aube du 23, le fort tenait toujours.

\*\*

Enfin, de son côté, le fort de Dave exécuta avec ses grosses coupoles, des tirs en dispersion contre des batteries lourdes qui lui avaient été signalées dans la région du château d'Arville et de Kinaux.

Ce jour-là, le fort de Dave ne subit que quelques séries de salves lancées par des bouches à feu de calibre moyen; ces tirs ne causèrent aucun dégât sérieux.

\*\*

Pendant toute la journée, on s'attendait évidemment à voir commencer l'assaut des intervalles par l'infanterie allemande; il n'en fut rien, l'ennemi ne se montrait pas. L'état-major de la II<sup>e</sup> armée allemande procédait en effet à un changement de tactique qui épargnait momentanément, au I<sup>er</sup> secteur, l'assaut des intervalles. Le XI<sup>e</sup> corps de la II<sup>e</sup> armée se portait au nord de la Meuse pour renforcer l'offensive contre le IV<sup>e</sup> secteur. Les reconnaissances du XI<sup>e</sup> corps et de la 3<sup>e</sup> D. G. avaient semblé montrer que les difficultés d'attaque contre le front Sud-Est (1<sup>er</sup> secteur) étaient plus grandes que devant les secteurs Nord (III<sup>e</sup> secteur) et Nord-Est (IV<sup>e</sup> secteur).

\*\*

Au nord de la Meuse, vers 10 heures, la bataille débuta par le bombardement du fort de

Marchevelette, des intervalles et du terrain en arrière vers Namur.

Bientôt l'ennemi concentra son feu, de très gros calibre, sur le fort de Marchevelette.

Vers midi, quatre grosses coupoles et une des trois petites étaient hors de service, seule la pièce de 12 cm. de droite était encore capable d'agir à grande distance.

La situation du IV<sup>e</sup> secteur parut dès ce moment la plus menacée; toutes les réserves dont disposait le commandant de la 4<sup>e</sup> D. A. y furent affectées. On retira même du I<sup>er</sup> secteur le 1<sup>er</sup> bataillon du 13<sup>e</sup> de ligne qui cantonnait à Jambes.

Le soir, à 18 heures, le général Michel faisait annoncer qu'une armée française s'avancait vers Namur. Anglais et Français allaient opérer un mouvement ayant Namur pour pivot. Les positions devaient être tenues à tout prix.

Dans la nuit, vers 22 heures, un renfort de trois bataillons français fut annoncé pour le 22 au matin. C'était, croyait-on, l'avant-garde de l'armée qui allait débloquer Namur. Dans le courant de l'après-midi et de la nuit, l'état-major du G. Q. G. belge recevait du général Michel les communications suivantes :

« La ville de Namur est bombardée, tous les intervalles sont attaqués, sauf dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Marchevelette est démoli, et la première ligne est enfoncée à la Gelbressée.»

A minuit, une dernière communication annonçait :

« La situation est rétablie. Marchevelette va bien. Les Allemands sont refoulés. »

\*\*

Dans la nuit du 22 au 23, vers 23 heures, eut lieu à Namur une conférence des généraux.

Le général Michel réitéra l'ordre de résister à outrance, mais, prévoyant toutes les éventualités, il exposa les mesures à prendre en cas de retraite absolument forcée.

Les troupes du 1<sup>er</sup> secteur se retireraient vers le sud par la rive gauche de la Meuse.

Les ponts (éventuellement) de Jambes et d'Amée devaient servir à ce mouvement ainsi que le nouveau, construit par le génie à Velaine-La Plante.

Le général Michel confirma enfin que, sur le rapport du commandant Duruy, les Français allaient prononcer leur offensive dans la journée du 23.

## Chapitre VII

### La journée du 23

A l'aube du 23, les forts d'Andoy et de Dave tiraient toujours.



*Bois de Lives  
Montée de la route vers Loyers*

Tous les ouvrages d'intervalle entre Maizeret, Andoy, Dave restaient occupés comme la veille au soir.

A la pointe nord-est du secteur, au nord du fort de Maizeret, dans les tranchées dites des Rochers, le peloton de l'adjudant Henry (I/II/Ich. F.) exécutait des tirs sur l'ennemi posté aux abords de Namèche.

Derrière lui vers l'ouest, s'étendaient au-delà du château de Moisnil, du nord au sud, les bois de Brumagne, de Chafoure et du Bosquet. Dans le bois de Brumagne avaient pris position :

La compagnie cycliste/Ich. F. et la 3<sup>e</sup> compagnie/III/33<sup>e</sup> de ligne (commandant Gaillard).

A la lisière sud du bois de Chafoure : la 2/II/33 (commandant Thibaut).

Entre le bois de Chafoure et le bois du Bosquet, des éléments de la 1<sup>re</sup> compagnie/II/Ich.F.

A Loyers, en retrait du bois du Bosquet, se trouvaient la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> compagnies III/33.

Plus au sud-ouest, vers la ferme Bossimé, au nord d'Andoy, le reste du 2<sup>e</sup> bataillon/33<sup>e</sup> de ligne.

Puis au-delà du bois de l'Evêque, à Erpent :

1<sup>o</sup> Le 1<sup>er</sup> bataillon/13.

2<sup>o</sup> Un peloton de la I/II/13.

3<sup>o</sup> La 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> compagnies du II/13.

Enfin, au sud de la route de Marche :

1<sup>o</sup> A Géronsart, le III/13<sup>e</sup> de ligne.

2<sup>o</sup> Au sud-est de Bois-Brûlé, deux pelotons de la I/II/13.

3<sup>o</sup> A Sart-Hulet-Amée le I/33<sup>e</sup> de ligne.

Le I/I L. cantonnait en réserve à Jambes.

\*\*

Le corps des Volontaires Congolais, revenu à minuit de la route de Marche, avait été rejoint à Jambes par le détachement du 1<sup>er</sup> sergent Dierikx, qui, comme nous l'avons vu, s'était porté dans la soirée à hauteur du pont de Beez. Les deux compagnies du corps des Volontaires Congolais avaient quitté Jambes vers 3 heures, et deux heures plus tard, par la route de Liège et Lives, avaient gagné les bois de Lives et de Chétois.



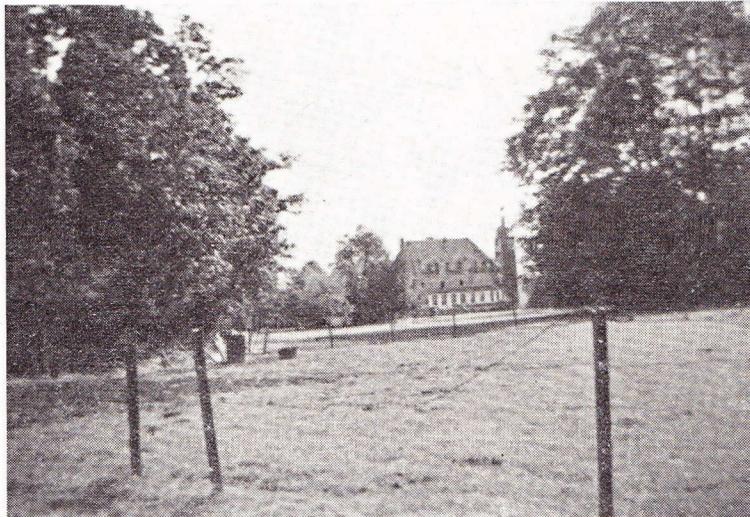
*Entrée de la route de Lives  
vers Loyers*

Seuls un infirmier et quelques éclopés étaient restés au cantonnement.

« Je reçus mission, écrit le sergent-major Leboutte, de partir en tête avec les cyclistes et d'occuper l'orée du bois près de la route Lives-Loyers. Le jour paraissait lorsque j'y parvins, et le duel d'artillerie, qui n'avait pas cessé depuis le vendredi matin, continuait mollement pour reprendre bientôt avec une énergie considérable. »

La mission du corps des Volontaires Congolais était d'organiser la deuxième ligne de défense dont le rôle comporterait en outre la protection d'un repli de troupes venant de l'est.

Un peloton de la 1<sup>er</sup> compagnie (commandant Laplume) fut déployé en tirailleurs à la lisière est du bois de Chétois, s'étendant ainsi entre la route de Loyers et les rochers surplombant la vallée de la Meuse.



Loyers : Château de Beaufort

Un peloton de la 2<sup>e</sup> compagnie (commandant De Cock) fut disposé de même au sud de la route, à la lisière du bois de Lives. Les réserves étaient éparpillées dans le bois pour échapper au feu de l'artillerie ennemie. Ces deux compagnies ayant pris position, le colonel Chaltin se rendit à Loyers, au château de Beaufort, à l'effet de communiquer au lieutenant-colonel Bruyr les instructions qu'il avait reçues.

A 7 h. 30, le général Teysersky se rendant également au poste central du sous-secteur Est, arriva au bois de Chétois où le commandant du corps des Volontaires Congolais lui rendait compte des dispositions qu'il venait de prendre. Le général les approuva et annonça qu'il enverrait dans la matinée un peloton du génie pour contruire des retranchements à la lisière du bois. Vers 9 heures, des hommes du génie et une cinquantaine de travailleurs civils vinrent exécuter le travail.

\*  
\*\*

Dès le début de la matinée, et antérieurement à sa visite au sous-secteur Est, le général Teysersky avait arrêté, pour parer à toute

éventualité, un ordre de retraite pour la garnison du 1<sup>er</sup> secteur.

D'après cet ordre :

1<sup>o</sup> Le mouvement devait commencer par les troupes du sous-secteur Est, qui étaient de beaucoup les plus exposées, et s'effectuer sous la protection des forts d'Andoy et de Dave;

2<sup>o</sup> Les troupes du sous-secteur Ouest, ainsi que le corps des Volontaires Congolais installé

à la lisière est du bois de Chétois, protégeraient le repli des unités se retirant du sous-secteur Est, et dont le passage sur la Meuse devait se faire par le pont militaire de l'île de Vas-t-y-Frotte (Velaine-La Plante);

3<sup>o</sup> Un chemin à frayer au travers du bois de Wanchalle (au sud-ouest de Lives) et destiné à faciliter les communications avec le sous-secteur Est, servirait pour la retraite des trou-

pes de toutes armes arrivant de Loyers par la ferme Bossimé.

Après la retraite du sous-secteur Est, les forces du sous-secteur Ouest devaient s'écouler par le pont militaire d'Amée (au sud de Velaine-La Plante, presque à hauteur de Wépion).

4<sup>o</sup> En conséquence :

Devaient former tête de pont à l'Est des passages sur la Meuse :

Le I/33 (major Lambotte) à la lisière du Bois-Brûlé;

Le III/33 (major Baudot) à la lisière ouest du château de Géronsart.

5<sup>o</sup> La 69<sup>e</sup> batterie se porterait à la borne 3 de la route de Marche.

Au cours de sa visite au sous-secteur Est, au début de la matinée, le général Teysersky communiqua confidentiellement ces instructions au colonel Chaltin, au lieutenant-colonel Bruyr, puis, à son retour à Erpent, au commandant du sous-secteur Ouest.

Le général Teysersky répéta au lieutenant-colonel Bruyr l'ordre de résister à outrance,

ajoutant que les Français allaient venir à la rescousse.

\*  
\*\*

Dès 9 heures, la ligne de défense céda sous la violence du bombardement.

Les batteries allemandes du Samson et de Mont-Ste-Marie et même du nord de la Meuse faisaient pleuvoir obus et shrapnells sur les abords et le fort déjà détruit de Maizeret, le village de Loyers et le fort d'Andoy.

L'adjudant Henry (1/II/Ich. F.), dans ses tranchées dites des Rochers, avait reçu, dès 8 heures, l'ordre de se replier.

Il regagna Loyers sous une avalanche de projectiles.

A 9 heures, la compagnie/Ich. F. rappelée en réserve à Erpent, évacuait à son tour sa position du bois de Brumagne. Au nord de Loyers, la première ligne de défense était donc partiellement abandonnée. Seules s'y maintenaient encore les compagnies des commandants Thibaut (2/II/33) et Gaillard (3/III/33).

\*  
\*\*

Au sud-ouest de Loyers, la 3<sup>e</sup>/II/33 et la 2<sup>e</sup>/II/13, postées aux abords de la ferme Bossimé subirent le bombardement pendant toute la matinée; vers 11 h. 30, elles durent se mettre à l'abri dans le bois de l'Evêque. Elles s'y maintinrent jusqu'à 13 h. 30, moment où, comme nous le verrons bientôt, l'ordre de retraite du 1<sup>er</sup> secteur leur fut communiqué.

Au sud d'Erpent et de la route de Marche, le III/13 qui occupait Géronsart, éprouva, de même, le feu d'un bombardement violent, sans néanmoins abandonner le terrain.

\*  
\*\*

Cependant, à 10 heures, sur le plateau de Loyers, en retrait du bois de Bosquel, les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnies du III<sup>e</sup> bataillon du 33<sup>e</sup> de ligne, gravement éprouvées par l'avalanche de shrapnells, gardaient toujours leurs positions...

Mais, dès ce moment, on pouvait apercevoir la progression des Allemands au nord de la Meuse dans le IV<sup>e</sup> secteur. Le sergent-major Leboutte, posté en observation au haut des rochers qui surplombaient la Meuse à la limite nord du bois de Chétois occupée par la 1<sup>re</sup> compagnie du corps des Volontaires Congolais pouvait très distinctement se rendre compte des opérations qui se précipitaient au nord du fleuve dans le IV<sup>e</sup> secteur.

« Le tir de l'ennemi, dit-il, se concentrait surtout sur le village de Boninne qui ne fut bientôt plus que des ruines; huit pièces d'ar-

tillerie, placées en aval de Marche-les-Dames, faisaient un travail énorme. J'ai vu sous mes yeux, réduite au silence, en trois coups de shrapnells, une batterie belge placée en face de moi, sur la rive gauche de la Meuse. Parfois les canons allemands envoyaient quelques obus sur Namur, puis dans la direction de Cognelée. D'autres fois, ils suivaient, à coups d'obus, des soldats belges fuyant vers Lives. »

\*  
\*\*

Pendant ce temps, des reconnaissances signalaient l'approche de masses d'infanterie allemande vers Assesse et Dave. Vers 11 heures, une violente canonnade retentissait au loin dans la direction du Sud. Chacun pensa que c'était l'offensive française annoncée depuis deux jours!

L'ennemi était aux prises avec nos alliés dans la région de Dinant.

\*  
\*\*

A 11 heures, le sergent-fourrier Snollaert de la 1<sup>re</sup> compagnie du corps des Volontaires Congolais, et le volontaire-chauffeur Desmedt quittèrent le bois de Chétois pour aller prendre à Jambes le ravitaillement. Sur la route de Liège, obus et shrapnells, venant de la rive nord, éclatent, les mitrailleuses de la rive gauche crépitent. Arrivés à Jambes, fourrier et chauffeur précipitent le chargement et reviennent en hâte vers Lives. A peine ont-ils débouché du pont du chemin de fer qu'un shrapnell éclate sur leur gauche, un autre à 50 mètres de la route; un obus siffle devant eux, puis une décharge de mitrailleuses, puis encore un shrapnell. « Voyant des gens qui fuyaient sur la route vers Namur, nous ralentîmes, dit Desmedt, pour demander si le chemin de Lives n'était pas coupé. Mais impossible d'obtenir un renseignement de ces pauvres gens.

J'accélère la vitesse, les shrapnells ne nous suivent plus; nous avons passé la zone dangereuse.

Arrivés à hauteur du pont de bois (de Beez) au tournant de la route de Loyers, nous rencontrons un chasseur cycliste qui nous assure que nous pouvons sans crainte nous engager dans le bois. Nous montons donc l'étroit chemin qui nous conduit à la position des nôtres où nous les retrouvons tous. Sans perdre de temps, on distribue les gamelles. »

\*  
\*\*

A 11 h. 30, le général Teysersky revenant de sa visite au bois de Lives, à Loyers, et à la ferme Bossimé, rentrait à Erpent. Il reçut à ce

moment avis du général Michel que ce dernier avait décidé de faire sauter le pont de Jambes.

Le général Teysersky insista et obtint de faire exécuter lui-même cette décision au moment où il le jugerait opportun. Mais, déjà, il était trop tard; quelques minutes après, on apprenait que le pont avait sauté!

Il ne restait donc plus d'accessible, aux troupes en retraite, que les ponts de Velaine et d'Amée.

\*\*

Les événements qui se passaient dans le IV<sup>e</sup> secteur allaient presser le dénouement.

Des hauteurs de la rive droite et de la tour du château d'Erpent, on voyait les troupes allemandes dévaler en grandes masses vers Bouge et Namur.

\*\*

En même temps, les rapports venant des tranchées de Loyers et du bois de Limoy annonçaient que la situation y devenait intenable. Partout des projectiles arrivant de front, d'enfilade et de revers, sans aucune riposte possible. Pas un coup de feu à tirer.

Le commandant du sous-secteur Est signalait aussitôt télégraphiquement au général Teysersky que les Allemands se portaient de Bonninne vers le Sud-Ouest.

Sans défense contre l'artillerie adverse, menacé d'être pris à revers par l'ennemi, et risquant de se trouver dans l'impossibilité de franchir le fleuve pour passer dans l'Entre-Sambre-et-Meuse s'il s'attardait encore, le général Teysersky estima le moment venu de retirer ses troupes du 1<sup>er</sup> secteur.

Il voulut en référer au général Michel, mais il ne put entrer en relation avec lui : les communications téléphoniques venaient d'être coupées!

\*\*

Vers 12 h. 30, le général Teysersky donna le signal de la retraite. Il envoya au pont d'Amée le lieutenant Glorie, de son état-major, pour diriger de cet emplacement la retraite des troupes d'après les ordres qu'il y recevrait du gouverneur.

Le major commandant le III/13, posté à Géronsart, reçut ordre de prendre ses dispositions pour y protéger la retraite qui allait commencer par le pont d'Amée et le pont de Velaine.

Le I/33 qui se trouvait à Sart-Hulet-Amée recevait de son côté, à 13 h. 30, l'ordre d'aller renforcer à Géronsart le III/13.

Enfin la 1<sup>re</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon du 13<sup>e</sup> à Erpent devait, dans le même but, prendre position à Velaine. Elle arriva à la Meuse au moment où le génie y terminait la construction du pont.

Le commandant du secteur se rendit au croisement de la route de Marche et du chemin menant vers Géronsart pour assister à la retraite de ses troupes.

\*\*

A 12 h. 30, le commandant du sous-secteur-est reçut l'ordre suivant :

« *La retraite est ordonnée, retirez-vous par Bossimé, Erpent, Géronsart, Vas-ty-frotte, Le Fort. Constituez-vous une arrière-garde.* »

Les délégués des diverses unités coopérant à la défense du sous-secteur en reçurent immédiatement connaissance. Pour exécuter l'ordre de retraite, le colonel Bruyr disposa comme suit :

a) Les troupes de la ligne abandonneraient leurs positions en commençant par la gauche (vallée de la Meuse) (commandants Thibaut et Gaillard) et se retireraient par la ferme Bossimé.

b) La réserve du sous-secteur (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>/III/33) (bois du Bosquet), le drapeau, la garde du cantonnement de Loyers et le peloton d'infanterie de la garnison de Maizeret, se porteraient à la ferme Bossimé, et prendraient position à la lisière orientale des bois situés à l'ouest de cette ferme à l'effet de recueillir les troupes en retraite; elles formeraient ensuite arrière-garde.

c) Les artilleurs du fort évacué de Maizeret devaient aller renforcer les hommes de la 69<sup>e</sup> batterie à la borne 3 de la route de Marche (en passant de même par Bossimé et Erpent). Le commandant du sous-secteur-est prescrivit aux délégués de communiquer ses ordres à leurs chefs d'unités. Mais transmis de vive voix par des hommes dont l'émotion causée par les événements s'était encore accrue à la nouvelle qu'il fallait se retirer au plus tôt, certains de ces ordres, hâtivement donnés, furent communiqués incomplètement, et même erronément, ce qui devait provoquer de graves mécomptes.

\*\*

1<sup>o</sup> A 14 heures, passaient au bois de Chétois (occupé par le C. V. C.) la 2/11/33 (commandant Thibaut) et la 3/III/33 (commandant Gaillard). Elles apprirent à Chaltin que revenant des points d'appui de Brumagne et de

Chafoure, elles s'étaient dirigées vers Loyers pour gagner la ferme Bossimé, puis Erpent. Mais, comme le plateau de Bossimé était battu avec violence par l'artillerie ennemie, elles avaient pris la direction de Lives.

Tandis que la 3/III/33 (commandant Gaillard) s'y arrêta momentanément, la 2/11/33 se dirigeait vers Jambes. Arrivée à hauteur du moulin de Beez, elle fut soumise au feu de la rive gauche. A ce moment, la 69<sup>e</sup> batterie, arrivant à toute allure, jeta la panique, la compagnie se dispersa; une fraction, ralliée par son commandant, obliqua sur Erpent par la route qui s'amorçait à la borne 4,100 et put ainsi atteindre, à environ un kilomètre en amont du pont de Beez, la Meuse qu'elle franchit au pont de Velaine; pour chercher à s'échapper, une autre fraction remonta les pentes du bois de Wanchalle par un sentier qui le gravissait un peu en aval de la route d'Erpent, mais elle erra dans le secteur et fut capturée le lendemain.

2<sup>e</sup> La 69<sup>e</sup> batterie, arrivée à la ferme Bossimé, se dirigea par Lives vers la vallée de la Meuse par le chemin pavé aboutissant à la borne 5,100 de la route de Liège; mais arrivée à hauteur du moulin de Beez, prise sous le feu de l'infanterie ennemie, elle partit à toute allure, bouscula comme nous l'avons vu les hommes de la 2/II/33 du commandant Thibaut et put s'engager à gauche, à hauteur de la borne 4,100, dans un chemin côtoyant à l'ouest le bois de Wanchalle pour gagner Erpent et la route de Marche; là, elle reçut ordre de se porter sur la rive gauche de la Meuse pour protéger le passage des troupes.

3<sup>e</sup> Les artilleurs de Maizeret, avec le commandant du fort, arrivés à la ferme Bossimé, empruntèrent l'itinéraire de la 69<sup>e</sup> batterie, l'ordre verbal reçu par le commandant Poncelet lui avait, en effet, prescrit de se retirer par la borne 3 de la route de Liège alors que c'était vers la borne 3 de la route de Marche qu'il aurait dû se diriger!

« Cette confusion dans la transmission d'un ordre important amena ce détachement, à 14 h. 30, dans la vallée de la Meuse. Il se dirigeait vers la borne 3 de la route de Liège et était arrivé à hauteur du moulin de Beez, quand un officier, envoyé à bicyclette, revint en hâte, signalant que l'ennemi marchait à leur rencontre. Les Allemands venaient en effet de passer la Meuse à hauteur du faubourg Saint-Nicolas. Au même moment, éclata une fusillade et des tirs de mitrailleuses provenant de la rive opposée. Le détachement subit des pertes, mais se trouvant à hauteur du chemin conduisant vers Erpent (borne 4,100) il se rabattit vers le

sud, comme avaient fait la 69<sup>e</sup> batterie et le commandant Thibaut.

» Arrivé à Erpent, il s'écoula vers Géronsart, avec les troupes battant en retraite, et franchit la Meuse au pont d'Amée. »

4<sup>e</sup> Le 1<sup>er</sup> chasseurs de forteresse, se repliant des bois de Brumagne, de Chafoure, du Bosquet, de Loyers, de Limoy, se dirigea vers la ferme Bossimé, mais au lieu de gagner Erpent, craignant de traverser un plateau découvert battu avec violence par l'artillerie ennemie, il obliqua à droite, gagna au nord Lives et la Meuse. Arrivée à 15 heures en amont du moulin de Beez, la compagnie d'avant-garde tomba inopinément sur l'ennemi.

Une grande partie du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> bataillons des chasseurs de forteresse furent faits prisonniers. Une compagnie rebroussa chemin vers Lives où elle croisa la 2<sup>e</sup> compagnie du C. V. C. au moment où celle-ci se repliait à son tour, gagna la ferme Bossimé et, sous le feu de l'artillerie, prit la direction d'Erpent; elle gagna le pont de Velaine qu'elle franchit à 17 heures.

5<sup>e</sup> La 3/III/33 (commandant Gaillard), qui s'était arrêtée à Lives au lieu de suivre la compagnie du commandant Thibaut, voulut à tout prix exécuter l'ordre de retraite lui prescrivant de se retirer sur la ferme Bossimé et se porta à travers bois vers cet objectif.

Mais lorsqu'elle arriva vers 17 heures sur le plateau de Bossimé, après une marche des plus pénibles, elle fut décimée par le feu violent de l'artillerie ennemie et se dispersa dans les bois.

6<sup>e</sup> La 1<sup>re</sup> batterie d'obusiers, arrivée sur le plateau de la ferme Bossimé, fut prise sous le feu de l'ennemi, perdit une partie de ses attelages, dut abandonner deux pièces; le reste gagna Erpent et la Meuse au pont de Velaine.

7<sup>e</sup> La 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> compagnies III/33 qui, des abords de la ferme Bossimé, avaient été dirigées à 13 heures sur le bois de Wanchalle (sur la route conduisant à Erpent) pour protéger la retraite des chasseurs de forteresse, reçurent à partir de 14 heures des projectiles venant de Bouge et de Champion.

Vers 15 heures, les chasseurs de forteresse ne passant pas et les rapports d'isolés signalant qu'ils s'étaient dirigés vers la route de Liège, le lieutenant-colonel Bruyr décida de faire battre en retraite les deux compagnies du 33<sup>e</sup> de ligne en prescrivant que les unités se dirigeraient, chacune pour son compte, vers le pont de Velaine. Les hommes se retirèrent sur Erpent en utilisant les bois, passèrent entre Géronsart et Bois-Brûlé, et débouchèrent au pont d'Amée.

Cependant, les bois de Lives et de Chétois restaient toujours occupés par le Corps des Volontaires Congolais.

Dès le début de l'après-midi, de nombreux soldats, marchant isolément ou en groupes et venant de la direction de Loyers étaient passés par le bois de Chétois, se hâtant vers la Meuse. Interrogés, ils répondirent, les uns, qu'ils avaient reçu l'ordre de battre en retraite, les autres, que les tranchées étaient devenues intenable et qu'ils avaient dû les abandonner. Aux soldats se mêlaient les habitants des villages.

« A 13 h. 30, écrit Laplume, Challin m'avait dit de faire explorer les pentes descendant vers la route de Liège, pour y découvrir un sentier par où faire écouler éventuellement notre retraite. Cependant, en nous quittant, le colonel m'avisait par le volontaire Groetaers, qu'en cas de retraite, on prendrait la route d'Erpent qui débouche sur la route de Lives (1). En cherchant le chemin de retraite, nous voyons des troupes d'infanterie s'avancer sur les hauteurs, de l'autre côté de la Meuse, dans les champs. La distance et la brume nous empêchent de distinguer les uniformes. Nous avons la conviction que ce sont des Français, et que les canons qui tonnent sont ceux de nos forts. Nous découvrons un sentier qui descend presque à pic sur la route de Liège. »

Pendant ce temps, à 14 heures, comme nous l'avons vu plus haut, passaient par la route, entre les bois de Lives et de Chétois, les commandants Thibaut et Gaillard qui faisaient savoir à Challin qu'ils avaient reçu ordre de battre en retraite, vers la ferme Bossimé et Erpent, mais que, le plateau vers Loyers étant bombardé, ils empruntaient la route de Lives, puis celle de Liège.

\*  
\*\*

« Vers 14 heures, écrit le volontaire Desmedt, je descends à 200 mètres, sur la route de Lives d'où l'on découvre tout Namur, et le pont de bois au bas de la côte. Namur est bombardé. J'aperçois les troupes franco-belges qui battent en retraite par le pont de bois. L'allure est rapide, mais sans panique, en bonne formation.

» Leur bon ordre me fait supposer qu'ils vont renforcer un point faible ou tourner une position. Le bombardement continuait sans interruption et je serais resté à rêver, si les fuyards venant de Loyers ne m'avaient rappelé à la réalité. »

\*  
\*\*

« A 14 h. 30, écrit de son côté, le sergent-major Leboutte, alors que seule l'artillerie ennemie se faisait entendre, je vis, sur la rive gauche, des troupes allemandes considérables gagner les hauteurs qui dominent Beez, s'y rassembler et pénétrer dans le village. J'en avisai le colonel. »

Challin se porta au point d'observation qu'occupait Leboutte, en compagnie de deux cyclistes, Legros et Ravioli, et put constater par lui-même ce qui se passait.



*Rochers de Lives (vus de la Meuse, rive Nord)*

« Je me souviens, écrit Legros, des paroles du colonel : « Ils seront à Namur ce soir ». Nous regagnons le chemin entre les bois de Lives et de Chétois. Des civils, vieillards, femmes, enfants, continuent à passer, venant de Loyers. Le colonel nous dit alors : « Tant que ces malheureux ne seront pas passés, nous ne battons pas en retraite. Tous les hommes aux tranchées! ».

» Et s'adressant à moi, il donne ordre de descendre en vélo le long de la route de Lives pour voir si la retraite n'est pas coupée et faire passer les civils.

» Arrivé sur la route de Liège, je constate que le passage est libre, et je conseille aux civils de prendre la direction opposée à Namur. Je pars dans la direction de Jambes afin de prévenir, écolopés, infirmiers, autos et camions (restés au cantonnement) de battre en retraite vers Velaine.

» Les Allemands massés sur l'autre rive nous envoient une pluie de balles. Nous étions trois Congolais : Menu, Corten et moi, plus une ving-

(1) Lisez : qui débouche sur la route de Liège longeant la rive sud de la Meuse.

taine de cyclistes des chasseurs. Tout à coup, nous apercevons des gens levant les bras; nous les prenons pour des Belges et approchons; ce sont des Allemands qui viennent de traverser la Meuse, vraisemblablement au pont du chemin de fer. Nous faisons demi-tour. Ils nous fusillent par derrière pendant que ceux de l'autre rive ouvrent de nouveau le feu. Une balle vient toucher mon revolver, et mon ceinturon se trouve décroché par le choc.

» Arrivé devant un château, je suis obligé d'abandonner mon vélo, la route n'étant plus possible. Je saute une haie, suivi par une vingtaine de chasseurs. Nous faisons un détour de près de 10 kilomètres et arrivons au pont de bois de La Plante. »

\*  
\*\*

A 15 heures, le colonel Chaltin n'était pas encore avisé du moment où il devait se retirer ni de la route qu'il avait à prendre. « Et pour cause, écrit la section de l'Historique de l'Armée : le commandant du sous-secteur qui, dès 13 h. 30, s'était installé à la lisière du bois de Wanchalle, ne pouvait estimer de là à quel moment il convenait de prescrire la retraite du C. V. C. Il fallait attendre, en effet, que les unités du 1<sup>er</sup> chasseurs de forteresse se fussent écoulées. Or, les troupes du 1<sup>er</sup> chasseurs de forteresse s'étaient repliées, nous l'avons vu, de la ferme Bossimé, au nord vers Lives, et vers la Meuse. Le commandant du sous-secteur, au bois de Wanchalle, n'en avait eu connaissance que vers 15 heures. Il avait alors ordonné la retraite des troupes auprès desquelles il se trouvait. »

\*  
\*\*

Vers 15 heures, Chaltin, dans l'ignorance des événements qui se déroulaient au sud de ses positions, envoya deux cyclistes au château de Beaufort; les cyclistes trouvèrent le château abandonné et apprirent par les gens du village que le général Teysersky, son état-major et le commandant du sous-secteur avaient quitté les lieux depuis longtemps.

Le passage des chasseurs et des paysans fuyards décidait Chaltin à ne pas abandonner ses positions. Enfin, plus aucun troupière, aucun civil ne passant, Chaltin envoya dans la direction de Loyers et au nord dans les bois de l'Ermitage et des Prés, des cyclistes pour voir s'il y avait encore des retardataires. Les cyclistes revinrent, n'ayant rien vu. En conséquence, Chaltin décida de battre en retraite par la route de Liège.

\*  
\*\*

« A 15 h. 30, continue Laplume, nous arriva, à l'orée du bois de Chétois, un cycliste nous communiquant la décision de Chaltin de nous replier. »

Le colonel envoya en avant, par la route suivie le matin à l'aller, et dévalant de Lives vers la Meuse, le sergent-major Leboutte et les cyclistes Colle et Ravioli.

Arrivés sur la route de Liège à hauteur du pont de bois construit par le génie, en face du moulin de Beez, les trois cyclistes constatent que le feu a été mis au pont du côté de la rive sud, mais ne prend pas.

Ils vont chercher dans un jardin voisin des fagots et deux bidons d'essence. Ils ravivent le brasier. Le pont commence à flamber. Mais à ce moment arrivent de la rive gauche des fuyards. On étouffe tant bien que mal l'incendie pour leur permettre de passer. Ils passent. Ce sont les débris du 8<sup>e</sup>, du 10<sup>e</sup>, du 8 F. des Mi/10 BM.

A ce moment débouchait sur la chaussée, la 1<sup>re</sup> compagnie. Celle-ci avait dévalé du bois de Chétois par le sentier presque à pic qui s'amorçait à hauteur des tranchées.

Arrivés sur la route de Liège, au nord de la Meuse, la compagnie est formée en colonne par quatre, et part jusqu'à la route (borne 5,100) descendant de Loyers et de Lives.

« Nous faisons halte un instant, dit Laplume, pour laisser s'écouler paysans, fuyards, fantassins et artilleurs, dévalant de cette route et se dirigeant vers Jambes, et aussi pour attendre la 2<sup>e</sup> compagnie avec le colonel.

Soldats et fuyards s'étant écoulés, nous (1<sup>re</sup> compagnie) avançons quand tout à coup nous essayons un feu d'enfer. Aussitôt, je fais mettre les hommes à l'abri derrière les arbres de la chaussée et les tas de pierres, ou dans la rigole, et riposter dans la direction d'une haie bordant un chemin au nord de la Meuse. Feu nourri pendant cinq à six minutes de part et d'autre.

» Mon 1<sup>er</sup> sergent Dierikx est tué net d'une balle au front; Pauli est tué; sont blessés Lorent, Speek, Joniaux, Paucheum, Lambert, Meunier...

» Nous les transportons sur des civières improvisées. Kudjuba, soldat noir, tombe à son tour, frappé d'une balle à la tête. Le feu cesse.

» Subitement un cri : « Ce sont des Français! Il y a erreur! » Notre fanion est agité le long de la route, et comme de l'autre côté le feu ne se renouvelle pas, nous croyons ferme aux Français.

» La compagnie se remet en marche en chantant la « Brabançonne », passe devant le

pont de bois dont les cyclistes, les derniers fuyards l'ayant franchi, activent de nouveau l'incendie.

» Devant nous, la foule des troupes, mêlées de non-militaires, n'avance que très lentement. Mais à cet endroit, la route fait une courbe et il est impossible de voir ce qui s'y passe en amont. Nous voici arrivés à la route d'Erpent, les hommes ne veulent pas s'engager de ce côté. Et je me vois contraint de les suivre derrière la foule et les troupes en désordre.

» Tout à coup, un nouveau feu de tirailleurs et de mitrailleuses nous vient de la droite. Comme tantôt, je fais abriter les hommes pour riposter. Le feu ne dure pas plus que le premier. Encore un tué, trois blessés. Rassemblant ma compagnie, je vois une quantité de troupiers belges traverser le pont que le feu n'a pas détruit nous débordant des deux côtés et se rendant en hâte vers Jambes. Par ces hommes nous apprenons qu'il n'y a pas de Français, mais bien des Allemands, et en effet, sur la route en avant, je vois les hommes, les mains en l'air, et j'entends de nouveau la fusillade derrière nous. Les Allemands avancent des deux côtés de la route et impossible de tirer dessus sans tirer sur les civils et les soldats belges. De l'autre côté, de l'eau, les Allemands nous enferment dans un cercle de feu; coups de canons, mitrailleuses.

» Peut-être pourrais-je filer avec les miens en escaladant le rocher sur notre gauche; des hommes (chasseurs, lignards) qui déjà ont mis bas les armes me supplient de ne pas tenter l'aventure, de ne pas les abandonner, ils ont peur qu'on ne les fusille.

» On ne tire pas sur nous, mais nous sommes enfermés dans une ceinture de projectiles. Un officier allemand, le Hauptmann von Trotha (comme je l'ai appris plus tard) me demande mon drapeau.

» — Je n'ai pas de drapeau.

» — J'ai vu un drapeau et vous avez cinq minutes pour le faire remettre, sinon vous serez fusillé.

» — Je n'ai pas de drapeau...

» Les hommes alors lui disent que nous n'avons pas de drapeau, mais un fanion.

» Von Trotha est satisfait. Mon sabre et mon revolver me sont enlevés.

» Où est la 2<sup>e</sup> compagnie? Ce que je regrette de ne pas être parti par la route d'Erpent! Cependant, je me rends compte, vu l'intensité des projectiles envoyés par là, que la fuite était plus que hasardeuse. Quelques hommes pourtant ont filé. Je vois arriver de l'arrière en auto, conduits par le soldat Desmedt, deux officiers allemands.

» Par Desmedt, j'apprends que Chaltin et la 2<sup>e</sup> compagnie sont prisonniers, un peu en deçà du pont de bois. Que s'était-il passé à l'arrière? »

\*  
\*\*

Tandis que la 1<sup>re</sup> compagnie descendait par le sentier à pic sur la chaussée, la 2<sup>e</sup> compagnie (commandant De Cock) se mettait en marche à son tour quand une dernière patrouille annonça des Allemands à l'est du bois de Chétois. La compagnie réoccupa ses tranchées.

Mais l'alerte ayant été reconnue fautive, elle se remit en marche. Elle suivit la route de Loyers à Lives.

Le colonel suivait en auto la 2<sup>e</sup> compagnie avec le médecin-volontaire Daniel. En route, on croisa une compagnie de chasseurs qui rebroussait chemin. Un dialogue s'engagea entre Chaltin et le commandant des chasseurs.

— Mon colonel, dit le commandant, les Allemands occupent la rive ouest (N.) de la Meuse.

— Avez-vous essayé le feu? demanda le colonel Chaltin.

— Non, dit le commandant.

— Alors nous y allons, riposta Chaltin.

Et tandis que les chasseurs s'engageaient au sud à travers bois, vers Bossimé, la 2<sup>e</sup> compagnie du C. V. C. continua sa marche et déboucha sur la route de Liège.

\*  
\*\*

Là, n'apercevant pas la 1<sup>re</sup> compagnie, elle s'arrêta, s'informa auprès de cyclistes qui passaient si la route vers Jambes était libre. Ceux-ci ayant répondu affirmativement, on se préparait à poursuivre la marche quand, de la rive nord, la fusillade crépite: une balle effleure la main du colonel, debout à côté de l'auto. Une autre traverse la manche et enlève un bouton à la capote du volontaire Desmedt, assis au volant de son auto qui suivait celle du colonel. Walravens tombe, tué net d'une balle dans le ventre; sont blessés: Dufrenoy, Hautmont, De Meyer, Bouchat.

Desmedt met pied à terre, charge son arme et va se poster derrière une borne de pierre qui forme balustrade au bord de la Meuse. Il tire quinze cartouches. La compagnie ainsi que d'autres unités s'étaient déployées immédiatement et avaient ouvert un feu nourri qui fit cesser la fusillade allemande. Les forces ennemies qui étaient tapies sur les pentes boisées entre les « Grands Malades » et Beez, se retirèrent derrière le village, la retraite continua par la route de Liège. Mais, soudain, le détachement se heurta, sur cette route (borne 4,700) à une colonne allemande venant de l'ouest, et

qui, précédée de civils et de soldats désarmés, barraît le chemin. Coïncée entre les rochers et la Meuse, la ligne de retraite coupée, prise sur son flanc droit par la fusillade, qui recommençait de l'autre côté du fleuve, et par les Allemands qui traversaient le pont de Beez, la colonne était impuissante à se défendre. Peut-être eût-elle pu tenter de s'échapper en fonçant devant elle à la baïonnette, mais ce n'eût été qu'en passant tout d'abord sur le corps des nôtres. Chaltin se refusa à ce sanglant sacrifice.

\*  
\*\*

Leboutte, Colle et Ravioli étaient restés en arrière et s'acharnaient à faire reprendre l'incendie du pont de bois.

« Ce travail terminé, dit Leboutte, nous nous disposions à remonter en vélo pour rejoindre les camarades, lorsqu'une volée de balles vint s'éparpiller autour de nous. En même temps, je vis les Allemands entourant les nôtres qui, levant les bras, nous criaient de ne pas tirer, de jeter nos armes. Je déposai mon vélo contre la maison voisine, entrai dans le jardin où nous avions pris du bois, ouvris la porte du fond, enjambai la clôture en treillis métallique, et pénétrai dans le bois qui couvre cette partie de la colline. La boussole dont je m'étais muni, me permit de gagner Dave et de diriger sur cet endroit 6 ou 700 hommes, soldats et officiers, qui erraient, désespérés, dans les bois.

\*  
\*\*

Le drapeau accompagnait la 2<sup>e</sup> compagnie. Les Allemands n'avaient pas eu le temps de demander qu'il fût livré, que déjà il avait disparu. Au moment où la marche de la 2<sup>e</sup> compagnie était arrêtée (avant d'atteindre la borne 4.6, route vers Bossimé), le lieutenant Fays, porte-drapeau, se trouvait juste à hauteur du jardinet clôturé, situé au côté ouest de la maison Sizaire (100 m. environ en aval de la route vers Bossimé). Entre cet endroit et les Allemands arrivés d'ouest se pressait la foule des villageois fuyards et de détachements qui se rendaient.

On pouvait donc, mais, en toute hâte, sauver encore le drapeau.

Fays, Vertongen et Moray l'arrachèrent de la hampe; Vertongen le roucapote entr'ouverte. Moray en fit autant avec la cravate. Ces deux derniers prenant à la rescousse Hubert Van de Kerchoven, filèrent à gauche (est) en passant devant la maison Sizaire et, dans l'angle

formé par le mur de côte et le pied de la pente boisée et rocheuse de Wanchalle, enfouirent le drapeau au niveau de la chaussée, sous un amas de pierres, derrière un noyer Moray et Van de Kerckhoven soulevèrent les blocs de rocher; Vertongen comprima le drapeau au fond du trou ainsi creusé. Les blocs remis en place, Vertongen, Moray, Van de Kerckhoven revinrent sur la chaussée

devant la maison Sizaire et reprirent place parmi leurs compagnons.

Seule, la petite Denise Sizaïne, une fillette de 10 ans, avait vu la manœuvre.



*Entrée de la route vers Bossimé*



*Maison Sizaire*

Pendant ce temps, Fays avait brisé la hampe du drapeau et en avait lancé les tronçons derrière lui, dans le jardin des Sizaire.

Les deux compagnies étaient prisonnières. On décida de les envoyer, non sur Jambes, mais de l'autre côté du fleuve.

Colle et Ravioli et quelques chasseurs furent requis d'éteindre l'incendie du pont qu'il fallait franchir pour atteindre Beez.

\*\*

Volontaires Congolais, chasseurs et lignards passèrent la Meuse à 17 heures.

\*\*

La longue captivité, que devait plus tard narrer, en des pages émouvantes, Willy Van Cauteren, commençait.

\*\*

Quelques volontaires seulement avaient échappé à l'ennemi. C'étaient Leboutte, Legros, Van Leu, Colle, Ravioli, Desmedt et Deschamps, qui, de la route de Liège, avaient pu fuir à travers bois.

Leboutte, qui comme nous l'avons vu, avait atteint Dave, gagna St-Héribert et Bioul, passa en casquette et sarrau à travers les lignes allemandes, arriva à Fosses où deux soldats, venant de la région de Denée, le décidèrent à se diriger sur Châtelet. De là il gagna Gilly, Jumet, Gosselies, Genappe pour arriver, le 29 août, à Bruxelles.

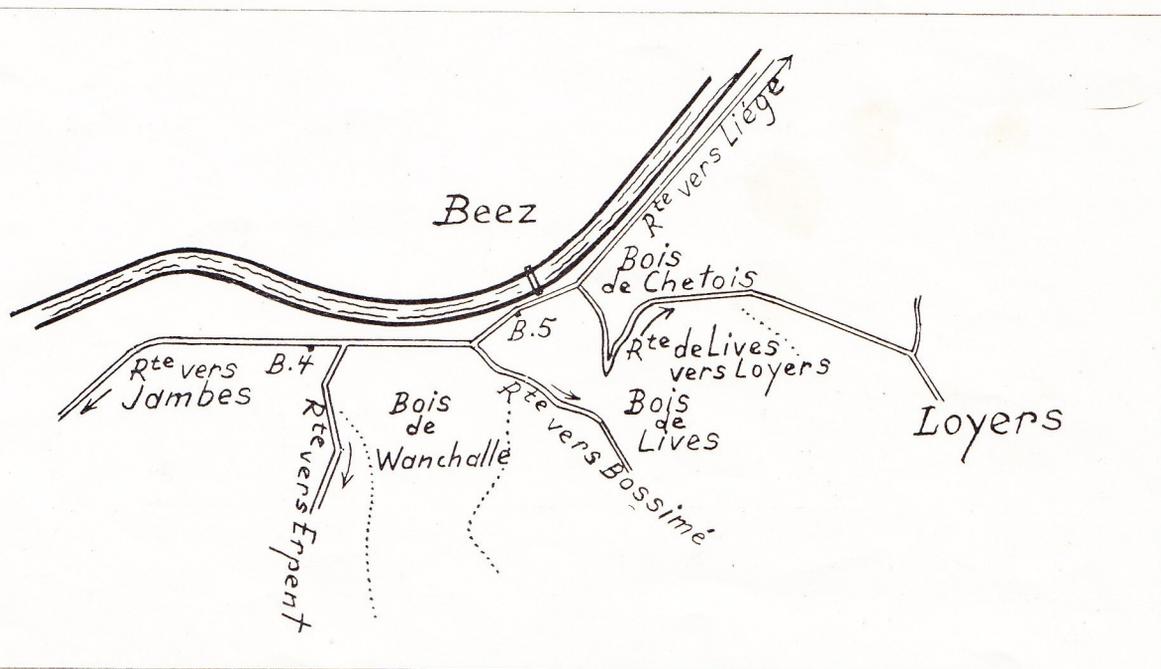
\*\*

Legros avait atteint La Plante. Un peu plus loin, à Wépion, une dame lui demande où se trouve le 8<sup>e</sup> de ligne, le régiment de son fils.

En apprenant qu'il est congolais, elle l'invite à entrer chez elle, où se trouve un Luxembourgeois, revenu du Congo par le dernier bateau et qui serait enchanté de le voir. En conversation, il apprend que la région est cernée et qu'il est impossible de rallier les troupes françaises ou belges. On lui donne des vêtements civils, on enterre armes et uniforme, et le lendemain, à bicyclette, il roule vers Namur. Ne pouvant passer, il rentre



Endroit où fut enfoui le Drapeau



Route de Liège du km. 4 au km. 5,1

à Wépion et y trouve Colle, Ravioli et Van Leu qui malencontreusement, prenaient la route de Dinant.

Arrivent les Allemands qui menacent de fusiller tout le monde et de brûler la ville. Le Luxembourgeois sauve Legros et Van Leu en les faisant passer pour ses compatriotes. Ils obtiennent un passeport, gagnent Profondeville puis Floriffoux sur la Sambre, Suarlée, Rhines, Gembloux, Chastres, où ils logent, traversent Ottignies incendié, passent la nuit suivante à Genval et arrivent le 28 à Bruxelles.

\*  
\*\*

Colle et Ravioli, requis par un officier allemand pour éteindre l'incendie du pont de Beez, jouèrent d'audace. « Ne possédant aucun récipient pour prendre de l'eau, nous demandâmes au lieutenant allemand, écrivent-ils, de nous permettre de chercher des seaux dans une maison voisine.

Il nous y autorise... Nous nous concertâmes aussitôt pour élaborer un projet de fuite, que nous mîmes à exécution sur l'heure. » Ils escaladent des clôtures, derrière une série de maisons, pénètrent ainsi dans le bois de Wanchalle, mais on les a vus, on tire sur eux. Ils se couchent et restent dissimulés dans la broussaille jusqu'à la nuit tombante. Comme ils sont à proximité d'un sentier, ils le suivent et arrivent à la ferme Bossimé. Ils s'y procurent des vêtements puis gagnent Erpent. Le lendemain, ils passent la nuit à Sart-St-Laurent, cachés dans les meules, traversent Jambes, gagnent par la vallée de la Sambre Lodelinsart et Charleroi où ils achètent un tandem, puis par Genappe et Mont-Saint-Jean, ils arrivent à Bruxelles le 25 août à 18 heures.

\*  
\*\*

Desmedt est d'abord réquisitionné pour conduire, en auto, à Namur, des officiers allemands. Après

une soirée de péripéties du plus haut tragique, il parvient à s'échapper, escalade les rochers, se débarrasse de sa capote et de son bonnet de police, pénètre par une porte dérobée dans un café. Le café est bondé d'Allemands. Une dame le refoule dans une pièce adjacente, lui apporte une casquette et un pardessus, et le fait évader. Il s'enfuit dans une carrière, s'y cache toute la nuit; au petit jour, il erre dans les champs et revient à Namur, y passe la journée et la nuit du 24 au 25 dans une maison de la rue du Four, où on lui donne des vêtements d'ouvrier mécanicien.

Nouvelles péripéties. Le 28, au matin, il prend la route de Gembloux, et le soir à 8 heures, il est à Bruxelles.

\*  
\*\*

De leur côté, les éclopés restés à Jambes avaient été, vers 2 heures, sur ordre du général Teysersky, évacués par la grand'route longeant la Meuse, jusqu'au pont de Velaine. On les avait avisés que les deux compagnies restées à Lives, allaient suivre de près. Une auto du corps des transports emporta l'adjudant Sauvage et les volontaires De Backer et de Borlée.

Le sergent-major Lotar, la jambe droite pansée, fut hissé sur un chariot avec les volontaires Ledru, Wéry et l'infirmier vande Wiele.

Auto et chariot se rencontrèrent sur la rive gauche, au débouché du pont de Velaine. La longue file des troupes en retraite monta vers St-Gérard. La 4<sup>e</sup> division passée dans l'Entre-Sambre-et-Meuse dérobait à l'ennemi quelques milliers d'hommes qui allaient par Bioul, Philippeville, Mariembourg, Couvin, Rocroy, Hirson, Reims, Creil, la ceinture de Paris, Rouen, Le Havre rejoindre l'armée de campagne qui se repliait sous Anvers.

## Chapitre VIII

### Les trente-deux

Nous avons vu que le corps de Chaltin avait, au nombre de 298 volontaires, quitté Saint-Nicolas (Waes) le 17 août, vers 14 heures. Le lieutenant Thélie y était resté dans l'attente des nouveaux volontaires qui, disséminés en province ou revenant de l'étranger, n'avaient pu être touchés par l'appel lancé les 5 et 6 août par les journaux bruxellois.

Les journées du 18 au 20 virent arriver à Saint-Nicolas 32 nouvelles recrues qui furent

immédiatement équipées et armées, et quittaient Saint-Nicolas le 21 août, vers 6 heures, en destination de Namur.

Les documents relatifs à l'engagement de ces trente-deux coloniaux furent perdus au cours de l'évacuation des bureaux militaires de Saint-Nicolas.

Depuis, la liste de leurs noms ne fut jamais reconstituée. Personnellement je n'en puis citer que les deux suivants : 1<sup>o</sup> J. Moisy, auteur d'une note retraçant son odyssée, qui fut d'ailleurs celle de la plupart de ses compa-

gnons; 2° De Pauw (François) qui, au cours de la retraite de Charleroi et de Namur, rencontra à Hirson, Sauvage, Lotar, De Backer et de Borlée, et fit ensuite avec eux route jusqu'à Rouen, Calais, La Panne et Ostende.

\*  
\*\*

Quoi qu'il en soit, il serait injuste de passer sous silence l'histoire des « trente-deux ». En attendant que nous puissions un jour raconter en détail les batailles auxquelles ils prirent part, et citer les noms des blessés et des morts, nous résumons ici leur odyssée.

\*  
\*\*

Le 21 août, à 6 heures du matin, ils quittent Saint-Nicolas par un train qui les conduit à Gand. Comme la route de la Dendre est coupée — les Allemands sont en effet signalés dans la région d'Alost — ils se dirigent sur Menin; de là, gagnent, à pied Mouscron, et par voie ferrée atteignent le soir du même jour Charleroi. A la gare, ils cantonnent avec le 119<sup>e</sup> d'infanterie française.

Le lendemain 22, au matin, le 119<sup>e</sup> se retire sur Marcinelle. Les trente-deux voudraient bien gagner Namur et se disposent à partir quand, à 8 heures, un obus éclate dans la cour de la gare. Déjà, les Allemands ont pénétré dans la ville et débouchent au pont de Sambre, à deux pas de la gare. Aussitôt, les trente-deux Congo-

lais vont prendre position derrière les barricades dressées à l'entrée du pont. Un détachement du 119<sup>e</sup> arrive à la rescousse avec des mitrailleuses. Les premiers rangs allemands sont fauchés. Congolais et détachement du 119<sup>e</sup> tiennent pendant deux heures, puis on est contraint de se replier sur Marcinelle.

Le lendemain, 23, les trente-deux, suivant toujours le 119<sup>e</sup> d'infanterie française, vont prendre position à Nalinnes, au sud de Charleroi, où l'on résiste jusqu'à 16 heures. On bat alors en retraite par Somzée, jusqu'à Thy-le-Château; mais on se retire tout en tirillant: deux Congolais sont tués, huit autres blessés. A Thy-le-Château, 119<sup>e</sup> et 143<sup>e</sup> d'infanterie française se réunissent. Le 24, on gagne Walcourt.

Le 25, à Walcourt, le combat reprend: sont entrés en action le 119<sup>e</sup>, le 143<sup>e</sup>, le 224<sup>e</sup> français, le 4<sup>e</sup> zouaves, les turcos et, dans leurs rangs, nos vingt-deux Congolais. La lutte est acharnée, on combat corps à corps, à la bayonnette.

De Walcourt, on gagne par étapes: Thuin, Rance, Chimay, Hirson. On descend la vallée de l'Oïse, nouveau combat à La Fère.

Finalement, les volontaires congolais sont dirigés par train militaire français sur Paris, Rouen, Le Havre. Au Havre ils s'embarquent avec un escadron du 1<sup>er</sup> lanciers sur le steamer « Kephren », à destination de Zeebrugge. De là, ils gagnent Anvers où ils sont licenciés.

## Chapitre IX

### Le Drapeau

Comme nous l'avons vu en terminant le récit de la suprême journée du 23 août 1914, le drapeau avait été enfoui par trois volontaires de la 2<sup>e</sup> compagnie, sous des débris de rochers, à quelques mètres derrière la maison de M. Joseph Sizaire, située à Erpent-Val, sur la chaussée longeant la Meuse, entre la route vers Bossimé et la route de Lives (borne 4,700).

Quatre années de captivité s'écoulèrent, et les prisonniers du camp d'Hameln attendaient avec anxiété le jour de la libération qui permettrait à Vertongen d'aller rechercher lui-même leur drapeau.

Parmi les échappés du 23 août, nul n'avait eu vent du coup d'audace de leur camarade, mais tous entretenaient, avec une inébranlable fermeté, la conviction que le drapeau n'avait

pas été pris. Les Congolais se seraient fait tuer jusqu'au dernier pour le défendre.

Or, tous, ou à peu près, étaient prisonniers, c'est donc que le drapeau avait été sauvé. Mais l'avait-on caché sous terre, ou bien encore confié, pour le dissimuler chez lui, à quelque brave homme de Lives ou des abords de Jambes?

\*  
\*\*

Le ruban étoilé d'or qui cravatait la hampe, avait été dissimulé par Moray sous ses vêtements. A Eghezée, le groupe des volontaires congolais passa la nuit à la belle étoile, ce qui permit à l'un d'eux, Deschamps, de Wattines, de s'aboucher avec sa sœur qui habitait l'endroit, et qui se chargea d'aller remettre la cravate du drapeau à Mme Deschamps, à une heure de là, à Noville-Taviers (Noville-sur-Mé-

haigne). Le lendemain, Mme Deschamps et sa fille prenaient possession du précieux dépôt. Quand l'armistice sonna, la cravate bleue sortit de sa cachette et fut remise à Chaltin.

\*  
\*\*

Le lion qui surmontait la hampe du drapeau et qu'on en avait détaché pour en alléger le poids, était resté à Jambes, pendant les journées du 20 au 23 août 1914.

Au moment où l'ordre de retraite vers le pont de Velaine lui avait été signifié, l'adjudant Sauvage, qui se trouvait à Jambes, avait eu soin de ne pas quitter la place, sans courir à la chambre occupée par le colonel Chaltin, dans une maison voisine. Il savait que le lion avec sa cordelière à glands y était déposé. Lion et cordelière furent enveloppés dans un morceau de cotonnade et déposés dans l'auto qui emportait les éclopes.

Au cours de la bataille, lion et cordelière furent sur le point d'être perdus. Dans la nuit du 23 au 24 août, vers les dix heures, la colonne fut assaillie à Bioul; l'auto des Congolais qui suivait celle de l'état-major du général Teysersky, reçut quelques balles. L'une d'elles fit éclater le moteur. En même temps, les roues se détachaient et la voiture s'abattait sur la route. Le choc fut tel qu'il culbuta les quatre occupants de l'auto. L'obscurité de la nuit et le désordre de la colonne : chevaux se cabrant, caissons roulant dans les fossés, blessés s'agrippant à leurs compagnons étaient tels qu'il fallut tâtonner pour retrouver le Lion. Les quatre Congolais furent recueillis, à gauche de la route, aux avant-postes d'un détachement français qui occupait Ermeton-sur-Biert.

A Ermeton, l'adjudant Sauvage remit Lion et cordelière au sergent-major Lolar qui partit en avant pour gagner Corenne.

Le 24, à 3 heures du matin, Sauvage, Lolar, De Backer et de Borlée quittaient Corennes pour atteindre Philippeville, Mariembourg, Couvin. Le 25, à 1 heure de la nuit, ils gitaient à Rocroy, dans une écurie. A 7 heures, ils passaient à Eteignères; à 10 heures, ils étaient à Hirson. Ils trouvèrent là le volontaire François de Pauw, un des trente-deux qui, avec le 119<sup>e</sup> d'infanterie française, puis avec le 4<sup>e</sup> zouaves, avait fait le coup de feu à Charleroi, Marcinelle, Thy-le-Château.

A Hirson, un train militaire les emporta vers Reims, Creil, Paris. Le soir même, ils sont à Rouen. Le lendemain, 26, ils vont saluer Mr Hamers, consul de Belgique, et déposent le Lion au Consulat.

On leur donne une auto. Ils quittent Rouen le 1<sup>er</sup> septembre emportant lion, cordelière et un drapeau bleu à étoile jaune que leur offrent

M. et Mme Hamers, gagnent Yvetot, Le Havre, Nouvion, Eu, Abbeville, Dieppe (soir du 1<sup>er</sup>), Calais, Dunkerque (soir du 2) et arrivent le 3 septembre à La Panne où ils apprennent que Bruxelles est occupé par l'ennemi, et que l'armée de campagne s'est tout entière repliée sous Anvers. Une heure plus tard, ils sont à Ostende. Ils y rencontrent, Place d'Armes, le lieutenant Thélie et lui remettent le lion. Thélie fait enterrer « tout ce qui reste du drapeau » dans la cave du Bodega, à l'angle de la Rampe de Flandre et de la place d'Armes. Au début d'octobre, on s'attend à l'arrivée des Allemands. On déterre le lion, et Thélie le confie à un avocat d'Ostende, M. X...

Plus de quatre années se sont écoulées. On veut exhumer la relique, mais on n'en retrouve que le socle. Emblème et cordelière ont disparu.

\*  
\*\*

En mars 1919, Vertongen quittait Faverge (Haute-Savoie) pour venir à Erpent-Val exhumer le drapeau. Il y arriva le 16.

L'aspect de la maison Sizaire avait changé; on y avait bâti à gauche un corps d'habitation et une grange qui, apparemment, recouvrait l'endroit où il avait enfoui le drapeau. Il chercha, tâta sous les herbes, derrière le noyer, vers l'angle de la maison, pour y découvrir quelques moellons. Vains efforts.

Déçu, il alla conter sa surprise et sa peine au café que tenait Sizaire.

On l'écouta raconter son histoire, préciser ses souvenirs. Quand il eut terminé, un des assistants, l'abbé Charles Sizaire, d'un mot lui révéla le secret que sa famille gardait depuis plus de quatre années.

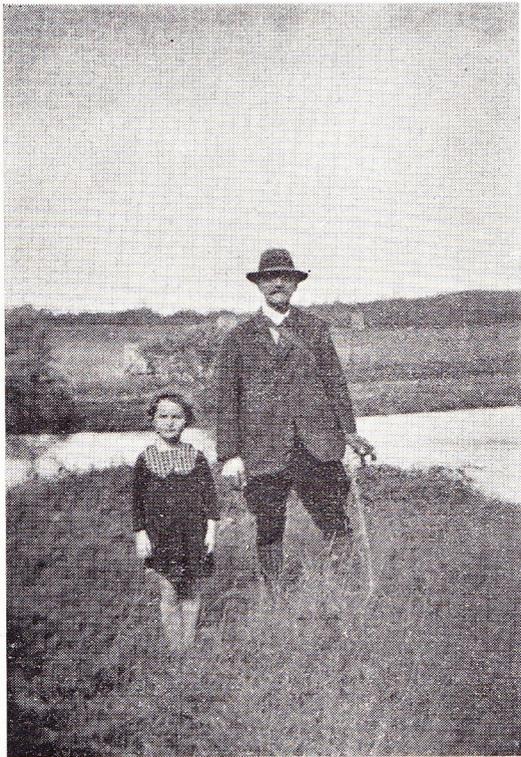
Le drapeau était sauf! Pourquoi, comment Vertongen ne l'avait-il pu retrouver à l'endroit où les trois volontaires l'avaient enfoui, le soir du 23 août 1914?

On a publié, sur l'odyssée du drapeau, les versions les plus insuffisantes ou les plus fantaisistes.

Pour y apporter la rectification nécessaire, je me bornerai à reproduire ici le passage textuel d'une lettre qu'adressait le 6 avril 1920, M. Joseph Sizaire au gouverneur de la province de Namur. Aucun document ne présente plus d'authenticité et de véracité.

*Je crois qu'il vous serait agréable d'avoir des renseignements plus précis et un peu moins erronés peut-être sur le drapeau des Volontaires Congolais, sauvé par ma fille et confié à vos soins.*

*C'est le 23 août 1914, au moment où, chassés par la peur, nous allions nous réfugier dans une*



M. Sizaire

caverne, située derrière notre maison, route de Liège-Erpent (Val), que ma fille Denise, alors âgée de 10 ans, vit les soldats dissimuler le drapeau au pied du mur de notre grange (actuelle).

A notre insu, elle descend le talus, s'empare du précieux drapeau et nous le rapporte, dissimulé sous son vêtement. Ne sachant quel sort nous réservaient les teutons qui gardaient la route, nous jugeâmes prudent de ne pas exposer le drapeau avec nous.

C'est pourquoi nous le laissâmes dans la dite grotte; ce qui explique les taches de l'étoffe.

Lorsque mon second fils Charles, volontaire de guerre, lâché par les Allemands qui l'avaient pris dans l'exercice de ses fonctions de brancardier de la 4<sup>e</sup> D. A. revint chez nous, prisonnier sur parole, nous allâmes reprendre le précieux dépôt.

C'est chez nous qu'il resta dès lors. Plus tard, soupçons de la police secrète, ou hasard des visites domiciliaires répétées nous forcèrent à changer la cachette. C'est alors que le drapeau fut transporté dans notre coffre-fort de la Banque centrale de Namur. Mon fils aîné Edouard, nommé agent directeur de la succursale de la

même banque à Gembloux, emporta chez lui la relique sacrée.

Ce n'est qu'après l'armistice, Monsieur le Baron peut l'affirmer, que, sur les instances de mon fils, alors rentré P. T. S. Calais, le drapeau fut remis aux mains de M. le Gouverneur.

Voilà, Monsieur le Baron, l'odyssée authentique du drapeau.

Vous voyez donc qu'il y aurait quelques rectifications à apporter à l'histoire fantaisiste des journaux.

\*\*

L'Abbé Charles Sizaire remit à Verlongen une note à l'adresse du Gouverneur de la Province. La note disait :

Monsieur le Baron,

Le soldat qui avait caché le drapeau est venu aujourd'hui le réclamer.

Après en avoir reçu tous les renseignements très précis sur l'endroit où nous l'avons retrouvé, j'ai l'honneur de vous l'envoyer... Le drapeau doit vous avoir été remis fin janvier.



Mlle Denise Sizaire, en 1914

Le jour même, Vertongen prenait possession du drapeau à l'Hôtel provincial et parlait pour Bruxelles le remettre à Challin.

\*  
\*\*

Le 29 mai 1919, les colonels Challin et Oswald Allard et le lieutenant Fays venaient déposer au Musée de l'Armée, entre les mains du Général

baron de Jamblinne de Meux, directeur, et du commandant Lecomte, conservateur du Musée, le drapeau du Corps des Volontaires Congolais (1).

(1) Le Musée de l'Armée possède déjà quelques documents relatifs au C. V. C. Y seront également déposés : photos de tous les volontaires, notes, carnets personnels qui pourront être recueillis par les soins de la Fraternelle du Corps, de la Ligue du Souvenir Congolais et des Vétérans Coloniaux.



## Epilogue

Au cours de la guerre, et plus encore après l'armistice, les événements malheureux qui décidèrent, le 23 août, du sort des volontaires congolais, ont fait l'objet des commentaires les plus divers. Pour y mettre fin, il fallut la publication de la « Défense de la Position fortifiée de Namur » par la section historique de l'état-major. Cet ouvrage ne tait ni les fautes ni les erreurs commises par certains au cours des dernières heures de la défense. Mais nous y chercherions en vain un reproche à l'adresse de Challin et de ses volontaires.

Au surplus, le jugement porté par l'état-major sur la conduite des « Congolais » reçut la plus décisive des consécérations.

Le 10 juillet 1931, le corps de Challin était cité à l'ordre du jour de l'armée. Hommage tardif, sans doute, mais d'autant plus éclatant qu'il n'était rendu qu'après le long et minutieux examen de tous les événements, des initiatives heureuses ou malheureuses et des responsabilités de chacun.

L'addendum à la page 740 de la « Défense de la Position fortifiée de Namur » s'exprime en ces termes :

« Le corps des Volontaires Congolais » a été cité à l'ordre du jour de l'armée, en témoignage d'admiration pour cette vaillante phalange de vétérans coloniaux dont cinquante pour cent des hommes étaient âgés de quarante et cinquante ans et plus, et qui, nonobstant leur âge, se groupèrent spontanément, dès la

première heure, pour courir à la défense de nos foyers. Il est autorisé à inscrire le nom de Namur sur son drapeau. »



*Le Drapeau des Volontaires Congolais*



*Un groupe de Volontaires Congolais, prisonniers en Allemagne*



*Cimetière des prisonniers à Königsmoor-bei-Costedt (Hanovre)*

